

RAC 2008

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**DELEGATION DE LA COMMISSION
EUROPEENNE AU BURUNDI**



RAPPORT ANNUEL CONJOINT

BURUNDI

2008

ACRONYMES

ACP	Pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique
ANE	Acteur non étatique
APE	Accord de Partenariat Economique
ARCANE	Appui au Renforcement des Capacités des Acteurs Non Etatiques
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BINUB	Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi
BM	Banque Mondiale
BRB	Banque de la République du Burundi (Banque Centrale)
CE	Communauté Européenne
CELON	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
CEPGL	Communauté Economique des Pays des Grands Lacs
CIRGL	Conférence Internationale pour la région des Grands Lacs
CNDD-FDD	Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Force de Défense de la Démocratie
CNIDH	Commission Nationale Indépendante pour les Droits de l'Homme
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa
CSLP	Cadre Stratégique de Croissance Economique et de Lutte Contre la Pauvreté
DCE	Délégation de la Commission Européenne
DCI-NSA PVD	Development Cooperation Instrument – Non State Actors – Pays en Voie de Développement
DDRR	Désarmement, Démobilisation, Réinsertion et Réintégration
DSC	Document de Stratégie de Coopération
EAC	East African Community
ECHO	Office d'Aide Humanitaire
EM	Etats Membres
ESA	Eastern and Southern Africa
FAB	Forces Armées Burundaises
FBU	Francs burundais
FDN	Forces de Défense Nationale
FED	Fonds Européen de Développement
FMI	Fonds Monétaire International
FRODEBU	Front pour la Démocratie du Burundi
FRPC	Fonds pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
IBW	Institutions de Bretton Woods
IDH	Indice de développement humain
IEDDH	Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme
IHP	International Health Partnership
ISTEEBU	Institut des Statistiques et des Etudes Economiques du Burundi
LRRD	Linking Relief, Rehabilitation and Development
MCVS	Mécanisme Conjoint de Vérification et de Suivi
MDRP	Mouvement Démocratique pour le Rétablissement de la Paix
M€	Millions d'Euros
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ON	Ordonnateur National du FED
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ONUB	Opération des Nations Unies au Burundi
PACE	Pan-African Programme for the Control of Epizootics

RAC 2008

PAGE	Programme d'Appui à la Gestion Economique
PALIPEHUTU-FNL	Parti de Libération du Peuple Hutu-Front de Libération Nationale
PBC	Peace Building Commission
PEFA	Public Expenditure and Financial Accountability
PIB	Produit Intérieur Brut
PIN	Programme Indicatif National
PIR	Programme Indicatif Régional
PIU	Project Implementation Unit
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTTE	Pays Pauvre Très Endetté
PREBU	Programme de Réhabilitation du Burundi
PSU	Programme Social d'Urgence
RAC	Reste à Contracter
RAL	Reste à Liquider
RAP	Reste à Payer
RSUE	Représentant Spécial de l'Union Européenne
STABEX	Système de Stabilisation des recettes d'Exportations
TEC	Tarif Extérieur Commun
UE	Union Européenne
USD	Dollars américains
ZLE	Zone de Libre Echange

TABLE DES MATIERES

RESUME	1
1. LA PERFORMANCE DU PAYS	4
1.1. MISE A JOUR DE LA SITUATION POLITIQUE ET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE	4
1.2. MISE A JOUR DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET DE LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE.....	8
1.3. MISE A JOUR DE LA SITUATION DE PAUVRETE ET LA SITUATION SOCIALE.....	11
1.4. MISE A JOUR DE LA SITUATION ENVIRONNEMENTALE	14
2. REVUE DE LA COOPERATION PASSEE ET EN COURS	15
2.1. RAPPORT SUR LES PERFORMANCES FINANCIERES DU FED	15
2.2. RAPPORT SUR L'APPUI BUDGETAIRE GENERAL ET SECTORIEL	16
2.3. LES PROJETS ET PROGRAMMES DANS LES DOMAINES FOCAUX ET NON-FOCAUX	17
2.4. AUTRES COOPERATION	22
2.5. POLITIQUE DE COHERENCE POUR LE DEVELOPPEMENT – PCD	25
2.6. DIALOGUE AVEC LE PARLEMENT, LES AUTORITES LOCALES ET LES ANE	25
2.7. L'EFFICACITE DE L'AIDE	26
3. ANNEXES	28

RESUME

Sur le plan politique, 2008 était une année très riche.

La crise parlementaire que l'on croyait résolue avec la mise en place d'un gouvernement consensuel en novembre 2007 a rebondi en 2008 avec un blocage quasi-total de l'Assemblée Nationale jusqu'en juin du à la dissidence de 22 députés du parti majoritaire CNDD-FDD. Avec une autorisation de la Cour Constitutionnelle ce parti a démissionné ces dissidents et les a remplacés. Depuis le parlement a repris une activité normale.

En ce qui concerne le processus de paix entre le gouvernement et le Palipéhutu-FNL, dernier mouvement rebelle armé existant au Burundi, la situation a connu une détérioration progressive jusqu'au bombardement de la ville de Bujumbura en avril 2008. Une réaction très vigoureuse de l'Initiative Régionale et la création d'un Directoire Politique impliquant l'UA, les NU et l'UE pour aider le travail du Facilitateur sud africain ont provoqué le retour au Burundi des leaders du Palipéhutu-FNL et la reprise du dialogue. L'accord de Ngozi signé entre le Président de la République et le chef du FNL a suscité beaucoup d'espoirs qui sont restés sans lendemain. Ce nouvel immobilisme du processus a provoqué une nouvelle réaction des Chefs d'Etats de la région le 4 décembre qui a donné un nouvel élan au processus de paix qui a connu depuis cette date des avancées notables. Le Palipéhutu-FNL a changé de nom et est devenu simplement FNL afin de respecter la Constitution pour devenir un parti politique, les prisonniers politiques sont en cours de libération des prisons burundaises, le camp de rassemblement est prêt à accueillir les combattants FNL qui devraient le rejoindre prochainement, le projet de DDR sur Trust Fund banque Mondiale est prêt à démarrer et le FNL devrait assez vite être agréé comme parti politique, dès que les branches politique et militaire seront dissociées. Reste encore à régler le problème des postes pour le FNL car il n'a pas accepté l'offre faite par le gouvernement.

En raison de la stabilisation de la situation sécuritaire et avec l'aide de la Communauté internationale, plus de 95.000 réfugiés burundais sont revenus au Burundi en 2008.

La situation concernant des droits de l'homme ne s'est malheureusement pas améliorée considérablement pendant 2008. Les violences demeurent répandues, notamment à l'encontre des femmes et des enfants. Néanmoins il y a eu quelques développements positifs. Le nouveau code pénal adopté supprime la peine de mort, condamne plus rigoureusement les violences sexuelles, augmente l'âge de la responsabilité criminelle de 13 à 15 ans et rend applicable le droit pénal international. Cependant, un amendement introduit par l'Assemblée nationale pour pénaliser l'homosexualité, qui a suscité une forte réaction des associations de Droits de l'Homme et de la Communauté internationale, a été rejeté par le Sénat et doit donc faire à nouveau l'objet d'une analyse à l'AN. A noter aussi que la tuerie de Musinga a fait l'objet d'un procès en 2008 qui a vu la condamnation des militaires impliquées dans celle-ci.

La corruption reste un problème persistant au Burundi. Avec un score de 1.9 sur 10, le Burundi est perçu comme un des pays les plus corrompus par le Transparency International's Corruption (158^{ème} sur 180 pays).

Lors des prochaines élections présidentielles et législatives, les médias burundais joueront un rôle déterminant et au vu de la taille du pays, le nombre, la pluralité et la vitalité des médias burundais sont remarquables. Les relations entre le gouvernement et les médias ont débuté en 2008 sous de bons auspices par l'établissement du Conseil national de communications. Cependant, ces relations ont commencé à se détériorer au cours de l'année et elles devraient être examinées sérieusement dans la perspective des élections en 2010. Cette liberté d'expression a également favorisé ces dernières années le développement d'une société civile dynamique. Toutefois, la société civile au Burundi reste fragile par un manque de ressources et des possibilités opérationnelles limitées.

L'intégration du Burundi au sein de l'EAC a connu des progrès en 2008 et la CEPGL a été redynamisé par la réunion des ministres des Affaires Etrangères des 3 pays en décembre 2008. Le Burundi bien que signataire avec les autres pays de l'EAC d'un accord intérimaire en décembre

2007 n'est toujours pas couvert au sein de l'EAC par un accord cadre APE (FEPA) entérinant les principes de base de la libéralisation des échanges entre les deux blocs. Un projet de loi relatif au Tarif Extérieur Commun de l'EAC est à l'étude au Parlement

L'économie burundaise s'est relativement bien comportée en 2008 en dépit de forts chocs économiques externes. La croissance de PIB a augmenté de 3.6% en 2007 à 4.5% en 2008. L'augmentation drastique du prix du pétrole a eu comme conséquence une détérioration des termes de échanges, une augmentation du déficit de la balance commerciale et a négativement affecté tant la demande intérieure et que les finances publiques. Le taux d'inflation a monté de 8.3% en 2007 pour terminer à 23% en 2008. La relativement bonne performance économique en 2008, en dépit des grosses augmentations du prix de pétrole et de denrées alimentaires est principalement attribuable à une bonne récolte du café, qui a presque triplé pour passer de 8.000 tonnes en 2007 à 23.000 tonnes en 2008, et à une augmentation de l'appui budgétaire par les donateurs. En 2008, les donateurs internationaux ont financés 54% du budget burundais. Malgré une reprise lente de la coopération, peu de progrès ont été faits dans le combat contre la pauvreté. 83.3% de la population burundaise vit toujours avec moins de 1 USD par jour. En 2008, le Burundi est passé de la 167^{ème} position en 2007 (sur 177 pays) à la 172^{ème} position (sur 179 pays) dans l'Index de développement humain de l'ONU. Le point d'achèvement de l'Initiative PPTE espéré en 2008 a été atteint en février 2009.

Le Burundi se caractérise par taux de croissance démographique particulièrement élevé. En 2006, le taux de croissance démographique au Burundi était 3.6% comparés à un taux de croissance moyen de 2.3% dans l'Afrique Subsaharienne. La croissance démographique rapide, les ressources naturelles très limitées et une densité de population élevée font qu'atteindre les objectifs de développement du millénium seront un réel défis. Le gouvernement s'est engagé à donner gratuitement l'instruction primaire à tous les Burundais et les soins médicaux aux femmes enceintes et aux enfants jusqu'à l'âge de cinq ans. Avec un soutien important des donateurs internationaux et la grâce à l'initiative du HIPC, les budgets de la santé et l'éducation ont été fortement augmentés au cours des dernières années. Cependant, seulement 10% des dépenses totales de santé du Burundi sont financées par l'Etat.

La croissance démographique rapide a également un impact négatif sur l'environnement. Un facteur particulièrement visible de la dégradation de l'environnement du Burundi est le déboisement continu qui a atteint un taux de 0.13% par an. La raison principale de ce déboisement rapide est que le charbon de bois couvre actuellement environ 96% de la demande en l'énergie primaire du Burundi. La situation est plus positive en ce qui concerne l'eau. Plus de 70% de la population ont accès à l'eau potable.

En 2008, la Commission européenne a déboursé un total de 64.9 millions d'euros faisant d'elle le plus grand donateur d'aide au développement du Burundi dont 42.1 millions d'euros provenant du FED, STABEX compris, et 6.1 millions d'euros pour les projets financés par des lignes budgétaires (sécurité alimentaire, ONGs, Droits de l'Homme, mines antipersonnel). ECHO a déboursé un total de 16.7 millions d'euros.

La plus grosse partie des déboursements du FED provient de l'appui budgétaire global destiné à stabiliser les finances publiques du Burundi et des projets infrastructures (RN12 et Voirie de Bujumbura) qui se déroulent conformément aux prévisions.

Des progrès important ont été fait par le programme Bonne gouvernance notamment sur la création d'un nouveau code foncier, élément essentiel dans le contexte burundais, dans l'appui à la justice, dans l'amélioration d'une gestion transparente et équitable des affaires publiques (appui à l'inspection générale de l'état, à l'ENA, à la lutte contre la corruption) et dans la décentralisation. Le recensement de la population a été réalisé en aout 2008 grâce à un financement de ce projet.

Le projet PPCDR a, en 2008, avancé dans les travaux préparatoires de sa mise en œuvre et la partie aide aux réfugiés de ce programme a été déterminante dans le succès du rapatriement des réfugiés en provenance de Tanzanie.

Après un démarrage difficile le projet ARCANE a maintenant acquis sa vitesse de croisière et son impact commence à se faire sentir auprès de la société civile burundaise.

RAC 2008

Le projet LRRD, qui a démarré avec du retard par rapport aux prévisions joue maintenant un rôle déterminant dans la construction et l'expérimentation de la nouvelle politique de santé au Burundi.

Le Stabex a permis un redémarrage des exportations de produits horticoles, une amélioration de la qualité du thé produit au Burundi qui s'est traduite par un meilleur prix à l'exportation, une amélioration de l'outil industriel de la filière café et des progrès dans le programme de replantation des 3000 ha de palmiers à huile, autant de secteurs clefs pour l'économie du Burundi.

46 projets financés par les Lignes Budgétaires Thématiques sont en cours au Burundi dont 19 sur la Sécurité alimentaire, 12 sur la ligne ONG et 14 sur la ligne DDH, le dernier concernant le déminage.

Les prévisions concernant les engagements globaux sur le 10^{ième} FED ont été réalisés intégralement à savoir un projet d'appui budgétaire global de 48 M€, dont 3 pour l'amélioration de la gestion des finances publiques, 1Me pour le commerce et l'intégration régionale et 2,5M€ pour la Facilité Technique de Coopération.

La coordination avec les Etats Membres de l'UE a été très forte en 2008 tant au plan politique qu'au niveau de la coopération et les relations avec les autorités ont de bonne qualité avec deux réunions "article 8" et des contacts réguliers en fonction de la situation politique et des besoins de la coopération.

En 2008, il y a eu une forte focalisation sur la problématique de l'efficacité d'aide et du renforcement de la coordination entre donateurs internationaux au Burundi. Début 2008, un groupe de coordination des donateurs (GCP) a été mis sur pied qui a commencé à collecter et partager les informations sur l'aide fournie par de différents donateurs au Burundi. La préparation du rapport OCDE sur l'Efficacité de l'Aide du Burundi pour la réunion d'Accra a été exemplaire. Vers la fin de 2008 les principaux donateurs ont convenu de renforcer le Groupe de Coordination en vue d'accélérer l'exécution des buts stipulés dans les Déclarations de Paris et d'Accra. Cependant, étant donné encore les faibles capacités de leadership, de programmation et d'exécution du gouvernement, l'approche de projet devra être certainement maintenue dans de nombreux secteurs à court terme, à part pour l'éducation, et peut-être bientôt la santé ou une approche sectorielle sera possible.

RAPPORT ANNUEL CONJOINT 2008 – BURUNDI

1. LA PERFORMANCE DU PAYS

1.1. Mise à jour de la situation politique et de la gouvernance politique

Au plan politique l'année 2008 a été très riche en évènements de natures diverses.

Alors que le Gouvernement mis en place en novembre 2007, après beaucoup de difficultés, a connu une parfaite stabilité, l'Assemblée nationale a subi un blocage quasi-total (parmi les exceptions, on peut citer la ratification de l'Accord de Cotonou révisé lors de la session extraordinaire de janvier) du début de l'année jusqu'en juin, suite à l'impossibilité qu'elle avait d'atteindre le quota des 2/3 de ses membres présents pour pouvoir délibérer valablement en plénière conformément à l'article 175 de la Constitution.

Cette crise politique résultait notamment de la scission du parti présidentiel CNDD-FDD avec le départ dans l'opposition du groupe favorable à l'ancien président du parti, Hussein Radjabu qui a été condamné le 3 avril 2007 à 13 ans de prison pour atteinte à la sûreté de l'état. Elle a pris fin après une décision de la Cour Constitutionnelle qui a permis, par son arrêté du 5 juin, un remplacement contesté par les partis politiques d'opposition, la société civile mais aussi la communauté internationale, par des "fidèles" de 22 députés "devenus opposants" au sein du groupe CNDD-FDD de l'Assemblée Nationale. Ainsi, ce parti a pu retrouver une majorité simple au sein de l'Assemblée, et celle-ci a pu de nouveau travailler au cours des deuxième et troisième sessions de l'année 2008 selon les règles prévues dans la Constitution.

Le chemin vers la paix a été, quant à lui, difficile en 2008 mais la situation à la fin 2008 est plus encourageante que celle qui prévalait fin 2007.

L'année 2007 s'était terminée en effet par une reprise des incidents entre les FDN (Forces de Défense Nationale) et les forces du Palipehutu-FNL, avec une fréquence et une intensité grandissantes. Malgré la mise en place en février d'un Directoire Politique, auquel l'UE appartient, dans le but de faciliter, dans les aspects politiques des accords de cessez-le-feu de 2006, le travail de la Facilitation sud-africaine et du MCVS (Mécanisme Conjoint de Vérification et de Suivi) la situation a continué à se dégrader pour atteindre son paroxysme le 17 avril avec le bombardement de la ville de Bujumbura. Après une riposte ferme de la part des Forces de Défense Nationales (FDN), une réaction vigoureuse de la part de l'Initiative Régionale et de la Communauté internationale a permis de stopper rapidement les hostilités et, dans un nouvel élan, a provoqué le retour au Burundi en mai et juin des autorités du Palipehutu-FNL pour s'asseoir à nouveau à la table de négociations. Ce retour a suscité beaucoup d'espoir puisque les protagonistes allaient pouvoir reprendre le dialogue. 2000 combattants, mais pratiquement sans armes, ont été rassemblés dans le camp de Rugazi en juin. La Déclaration de Magaliesburg le 10 juin puis celle conjointe du Président de la République et du chef du FNL de Ngozi du 29 août, ont laissé penser qu'enfin le processus de mise en œuvre des accords de cessez-le-feu était en route et donc que les principales difficultés relatives a) au nom du mouvement, incompatible avec la Constitution et donc impossible à conserver comme nom pour un parti politique, b) à la libération des prisonniers politiques, c) à l'octroi de postes aux FNL dans le Gouvernement et l'administration du Burundi, et d) au rassemblement et désarmement des combattants allaient être levées avant la date buttoir du 31/12/2008. Après quelques rencontres qui n'ont fait que mettre en évidence la distance qui sépare le point de vue des protagonistes, l'immobilisme a de nouveau prévalu. Il a fallu une nouvelle action vigoureuse de l'Initiative Régionale avec l'organisation d'une réunion des Chefs d'Etat, qui s'est tenue le 4 décembre et qui a permis la signature d'un nouvel accord entre le Président de la République et le chef du Palipehutu-FNL, pour que le processus retrouve un certain dynamisme.

Au 31 décembre, les 118 prisonniers politiques incarcérés avant la date du cessez-le-feu de septembre 2006, ont été libérés sur les 247 que mentionnait le Décret présidentiel. Il reste encore à prendre une décision sur les 420 prisonniers de guerre ou politiques appartenant au mouvement qui ont été emprisonnés après ce cessez-le-feu de septembre 2006. Le processus d'identification de ces prisonniers est en cours par une commission mixte.

Après avoir tenu dans 5 provinces le 4 janvier 2009 des réunions d'explication et de consultation de ses membres, ce mouvement a accepté le 9 janvier de changer d'appellation et de devenir le FNL, condition indispensable à remplir pour se mettre en conformité avec la Constitution qui interdit toute connotation ethnique dans le nom des partis politiques. Ce changement lui a permis de demander son agrément comme parti politique ce qui devrait lui permettre de participer aux prochaines élections de 2010. Car c'est bien là qu'est l'enjeu!

Après la réunion des Envoyés Spéciaux des 16 et 17 janvier il reste encore des points importants à régler, comme l'Accord Technique des Forces, par exemple, dont dépendra le processus de DDR (Désarmement, Démobilisation et Réintégration) pour ceux qui seront devenus des ex combattants (et donc la séparation des branches politiques et militaires du FNL nécessaire à son agrément comme parti politique), la libération de tous les prisonniers politiques et de guerre et celui des postes à accorder au FNL au sein des institutions. Pour autant, on peut considérer que des progrès sérieux ont été réalisés en 2008, que le cessez-le-feu du 25 mai 2008 est bien respecté depuis le retour des leaders FNL au Burundi et qu'à la fin de l'année 2008 le pays a avancé sur le chemin de la paix en privilégiant la démarche politique à la solution de cette crise.

Si conformément aux engagements pris le 17 janvier 2009, le FNL rassemble rapidement ses combattants, on risque d'être confrontés au problème de DDR. En effet, depuis février 2008, les EM et la Commission européenne ont fait savoir leurs réserves sur la mise en œuvre du programme MDRP de la Banque Mondiale qui s'est terminé le 31/12/2008 et leur désir de voir mis en place un nouveau programme spécifique pour le Burundi, à dimension nationale, à partir du 1^{er} janvier car le besoin existe plus que jamais dans ce domaine. Force est de constater que ce nouveau programme n'est pas encore finalisé à ce jour même si sa structure de gestion devrait être en place dans les prochains jours.

Le Conseil de Sécurité des NU a confirmé le 22 décembre 2008 le mandat du BINUB jusqu'au 31/12/2009 en lui demandant de "jouer un rôle vigoureux pour soutenir tous les aspects du processus de paix en pleine coordination avec les partenaires sous-régionaux, régionaux et internationaux". Les projets financés par le "Peace Building Fund" ont démarré avec beaucoup de retard mais sont maintenant opérationnels.

La question qui se pose est de savoir si la lenteur de ce processus de paix ne va pas polluer et donc mettre en danger le processus électoral. Même si la campagne n'est pas lancée, il est évident que ces élections sont déjà au centre des préoccupations de tous les partis politiques. Un parti, le FRODEBU, a même déjà désigné son candidat à l'élection présidentielle, trois nouveaux partis politiques ont reçu leur agrément en 2008 et trois ont leur dossier d'agrément en instruction.

Un décret présidentiel de juin 2008 sur la création d'une CENIP (Commission Electorale Nationale Indépendante et Permanente) a été salué par la classe politique et la communauté internationale. Ce décret a été modifié par un nouveau décret en décembre qui semble moins consensuel, lui-même modifié par un nouveau décret en février 2009. Une première liste de 5 noms de personnalités indépendantes a été présentée par le Président de la République aux deux chambres du Parlement qui devaient l'approuver séparément à la majorité des 3/4, conformément à l'article 90 de la Constitution. Cette liste qui a été examinée dans une session extraordinaire des deux chambres le 20 janvier 2009 n'a pas reçu la majorité requise au Sénat et n'a pas été examinée par l'Assemblée Nationale faute de quorum. Les partis d'opposition ont considéré que la concertation pour établir cette liste n'a pas été faite convenablement et qu'elle ne représentait pas un degré suffisant d'indépendance. Une nouvelle liste a été proposée, après consultation par le Président et examinée par le Parlement le 6 février dans une nouvelle session extraordinaire. Elle a été agréée par les deux Chambres à une très forte majorité et fait l'objet d'un accord quasi unanime de la société civile et de la communauté internationale.

Le 6 octobre, le Ministre de l'Intérieur a signé une ordonnance portant réglementation des réunions et manifestations des partis politiques et autres associations qui a soulevé un tollé général des partis politiques, de la société civile et de la Communauté internationale considérant que cette ordonnance limitait la liberté de réunion. Le Ministre a signé une nouvelle ordonnance annulant celle du 6 octobre et revenant au statu quo ante. Il y a toujours, pour autant, des plaintes sur des restrictions et, inquiétant il y a des incendies de bureaux ou de symboles de partis politiques.

Plus généralement, la Communauté internationale, et l'UE en particulier, dans un communiqué en novembre, a fait part de sa préoccupation quant à l'évolution de la situation des libertés individuelles au Burundi suite aux arrestations d'un journaliste (11 septembre), d'un syndicaliste (début octobre) et d'un homme politique (2 novembre).

La sécurité reste un problème de préoccupation au Burundi même si la situation a connu une embellie depuis le respect effectif du cessez-le-feu par le Palipehutu-FNL en mai. Le pays est toujours à un niveau 3 pour les NU et trois provinces sont mêmes au niveau 4. L'intimidation par l'usage des armes ou de grenades (attentats à la grenade le 8 mars au domicile de plusieurs députés sans faire de blessé) reste encore trop souvent une pratique courante au Burundi. Le grand nombre d'armes légères et de grenades -on parle officiellement de 100 000 armes dans la nature mais certains pensent que le chiffre de 200.000 serait plus exact- provenant en partie de la distribution faite lors de la création des milices d'auto-défense pendant la crise, est un facteur évident d'insécurité. La relance récente de la Commission Nationale chargée du désarmement de la population civile, la professionnalisation progressive des Forces de Sécurité grâce aux programmes de coopération, les sanctions prises à l'encontre des membres délinquants de la Police Nationale (135 emprisonnements et 274 révocations) qui ont eu lieu en 2008 devraient générer une amélioration pour l'avenir. La pauvreté reste aussi un facteur d'insécurité qui sera beaucoup plus long à maîtriser.

La situation des droits de l'Homme au Burundi n'a pas connu d'amélioration notable en 2008. Les violences sexuelles restent extrêmement élevées notamment à l'encontre des femmes et même des enfants (la section Droits de l'Homme et de la Justice a enregistré 609 cas de violences sexuelles dont une majorité de viols entre janvier et septembre 2008!) et les agresseurs, souvent connus des victimes, sont rarement appréhendés. Les radios locales rapportent presque quotidiennement des assassinats dans le pays pour de multiples raisons (problèmes fonciers, banditismes, vols,...). Depuis quelques mois, les albinos sont victimes de massacres à des fins de pratiques de sorcellerie qui se déroulent en Tanzanie, mais ne bénéficient pas à ce jour de réelle protection. Les enquêtes policières pour démanteler ces réseaux n'ont donné à ce jour aucun résultat.

S'il n'y a aucune avancée sur l'enquête du massacre de Gatumba en 2004, celui de Muyinga de 2006 qui impliquait des militaires a fait l'objet d'un jugement le 23 octobre au cours duquel le principal responsable a été condamné, par contumace, à la prison à perpétuité et 14 autres prévenus à des peines d'emprisonnement.

Le projet de création d'une Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH), qui avait fait l'objet d'une démarche participative et inclusive en 2007, ne s'est toujours pas concrétisé. L'avant-projet de loi, qui faisait consensus, a été modifié après son passage en Conseil des Ministres le 13 juin et le projet de loi approuvé par ce même Conseil le 27 novembre suscite des préoccupations de la part de la communauté internationale et de la société civile qui, bien que considérant la création de la CNIDH comme une avancée, y voit aussi des risques quant à son indépendance, à sa fonctionnalité et à son efficacité car ce nouveau texte s'éloigne des Principes de Paris. Ce projet de loi a été transmis au Parlement qui l'examinera lors de la première session de 2009 et peut encore faire l'objet d'amendements de la part des députés et des sénateurs.

Il faut noter que le Burundi a accepté, en septembre, le maintien par le Conseil des droits de l'homme de la mission de l'expert indépendant sur les Droits de l'Homme jusqu'à ce que la CNIDH soit en place et a fait l'objet d'un examen par le Conseil, début décembre, lors de la 3^{ème} session de l'examen périodique universel.

Un nouveau code pénal a été présenté au Parlement en novembre. Celui-ci présente un certain nombre d'avancées notoires, abolition de la peine de mort, augmentation de l'âge pénal des enfants

qui passe de 13 à 15 ans, pénalisation des crimes de droit international (torture, génocide, crime contre l'humanité), du harcèlement sexuel et du déni de justice, augmentation des peines pour violences sexuelles. Des faiblesses demeurent notamment en ce qui concerne les violences domestiques et un amendement a été voté par l'Assemblée Nationale visant à pénaliser l'homosexualité, ce qui n'était pas le cas jusqu'à ce jour au Burundi ce qui a immédiatement provoqué de vives réactions au plan international. Le projet de loi a été approuvé par le Sénat le 18 février mais celui-ci a supprimé l'amendement relatif à la pénalisation de l'homosexualité. Les modifications apportées par le Sénat sont maintenant soumises à l'approbation de l'Assemblée nationale.

Le Président n'a pas promulgué la ratification du "protocole sur les droits civils et politiques", le texte a été renvoyé au Parlement pour ré-analyse.

La corruption au Burundi reste encore un problème majeur. La Brigade, le Parquet Général près la Cour anti-corruption et la Cour anti-corruption ont enfin commencé à travailler en 2008 mais les résultats restent modestes au vu de la dimension du problème. La société civile demande d'ailleurs une révision de la loi anti-corruption qui date du 18 avril 2006 considérant qu'elle comporte des faiblesses et des lacunes importantes. Par contre, l'Inspection Générale de l'Etat, qui a bénéficié entre autres d'une aide de la Commission européenne, a été particulièrement active au cours de cette année, malgré quelques problèmes de statut qui restent encore à régler (pas de normes de contrôle interne, pas de transmission des rapports à la Cour des Comptes). Son rattachement récent à la Présidence de la république a suscité des interrogations auprès de la société civile; pour autant, de gros dossiers restent encore à traiter tels que ceux d'Interpétrol, de la vente de l'avion FALCON (aux mains du Parlement) et d'autres d'ailleurs cités expressément par le Président dans son message à la Nation car la volonté de lutte contre la corruption est exprimée régulièrement par les plus Hautes Autorités du pays. Le Burundi a obtenu un indice de perception de la corruption de 1,9 sur 10 de Transparency International en 2008, ce qui le classe parmi les pays perçus comme les plus corrompus.

L'année 2008 a connu peu de progrès en matière de Justice Transitionnelle malgré les espoirs suscités par la mise en place d'un Comité Directeur Tripartite en novembre 2007. Les préparatifs pour les Consultations Nationales, préalable à la mise en place de la Commission Vérité et Réconciliation, sont toutefois suffisamment avancés et l'on sait maintenant que ces consultations se feront sur base d'un échantillon représentatif de la société burundaise et non par un référendum populaire. La taille et la composition de cet échantillon sont toutefois encore en discussion. Elles devraient être lancées en février ou mars 2009.

Les relations entre le Gouvernement et les médias ont démarré en 2008 sous les meilleurs auspices avec la mise en place effective du Conseil national de la Communication. Ces relations se sont altérées en septembre avec l'arrestation du directeur de l'agence Net Press accusé d'outrage au Chef de l'Etat pour avoir diffusé de fausses informations sur les frais de mission perçus par le Président lors de sa mission en Chine. A la même période la Radio Publique Africaine a été accusée d'avoir diffusé de fausses déclarations impliquant de Hauts Responsables du Gouvernement. Dans ce dernier cas, une intervention efficace dudit Conseil a permis aux choses de rentrer dans l'ordre après que la RPA ait reconnu publiquement avoir diffusé des informations erronées.

Un renforcement du Conseil dans son rôle d'arbitre permettrait certainement d'améliorer ces relations car des efforts ont été faits de part et d'autre cette année. Il faut souligner qu'il existe au Burundi 4 chaînes TV, 15 radios de dimension nationale, 4 communautaires, 6 agences de presse et 22 journaux et périodiques; ce qui montre la vitalité de ce secteur dans ce pays. A noter que le principe d'un plan Media dans le contexte pré électoral a été adopté par les EM qui le financeront.

La plupart de ces sujets ont été abordés au cours des deux réunions article 8 que les HoMs européens ont eu avec la Ministre des Relations Extérieures les 25 avril et 16 octobre et qui se sont déroulées dans une excellente atmosphère même si parfois les points de vue étaient assez éloignés. La réunion que nous avons demandée pour la fin de l'année n'a pu se concrétiser. Compte tenu de la situation prédominante il serait bon d'envisager d'intensifier le rythme de ces réunions.

Le dialogue entre les EM et la CE avec les partis politiques a été lui aussi permanent, riche et intense et participe, sans nul doute, à l'amélioration d'une culture démocratique au Burundi.

Au plan régional, on ne peut que se réjouir de la relance effective de la CEPGL. Le Burundi a abrité une réunion des 3 Ministres de l'Energie pour parler de l'avenir de l'Energie des Grands Lacs et de la construction du barrage hydroélectrique Ruzizi III et surtout une réunion du Conseil des Ministres des Affaires étrangères qui a acté l'implication formelle de la RDC dans la CEPGL. Il est vrai que depuis la relance officielle de la CEPGL d'avril 2007, en présence du Commissaire Michel, la RDC n'avait rempli aucune de ses obligations, ce qui limitait fortement l'impact et la dynamique de cette relance. A Bujumbura, le 5 décembre, la CEPGL a donc peut-être connu un nouveau départ. La réunion des ministres de la défense programmée ce jour là et ses conséquences sur l'évolution de la situation au Kivu en sont la démonstration.

Le 21 juin, le Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs de la CIRGL (Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs) est entré en vigueur après avoir été ratifié par 8 de ses 11 pays membres. En vertu de ce Pacte, le Burundi et les autres pays de la région se sont engagés à s'attaquer aux principaux problèmes en matière de sécurité, de gouvernance, et de développement selon une perspective régionale.

L'Equipe Spéciale de haut niveau de l'East African Community (EAC) a tenu sa troisième série de négociations consacrées à l'élaboration d'un protocole "portant création d'un marché commun dans la Communauté" à Bujumbura du 20 au 27 septembre. Le Burundi a un retard considérable par rapport aux pays dans le processus d'intégration dans l'EAC parce qu'il est le dernier arrivé et qu'il est de loin le plus faible économiquement. Depuis la mise en place d'un Vice Ministre chargé de l'EAC en novembre 2007, des mesures sont prises pour combler progressivement ce retard ainsi que pour améliorer la coordination à l'intérieur du gouvernement par la création d'un Comité interministériel présidé par le 2^{ème} Vice Président. Une étude a été financée par la GTZ sur l'impact de l'adhésion du Burundi au Marché commun de l'EAC et l'élaboration d'une stratégie pour les négociations a été réalisée en mai 2008 et validée par le Gouvernement, le Parlement et la société civile en août 2008. Le Burundi s'est engagé à imiter les autres membres de l'EAC pour la mise en place d'un Office Central des Recettes, qui devrait être établi pour début 2009, et d'un système de TVA en lieu et place du système en cours de Taxe de Transaction. Ces dernières mesures, de même que l'adoption d'un TEC, constituent les objectifs principaux de la poursuite de l'intégration régionale du Burundi en 2009.

Il avait été parfois fait allusion à des engagements de citoyens burundais dans le conflit qui sévit actuellement dans l'Est de la RDC. Le Président de la République dans son message à la Nation a dit combien il désapprouvait ce comportement, mais, par là même, a confirmé ces faits. Ceci confirme bien que, dans cette région des Grands Lacs, la situation dans un pays est très dépendante de ce qui se passe chez le voisin et ce qui se passe au Kivu préoccupe beaucoup le Burundi.

1.2. Mise à jour de la situation économique et de la gouvernance économique

La croissance économique du Burundi a été, avec un taux estimé de 4,5% pour 2008, plus forte qu'en 2007 (3,6%) mais inférieure aux attentes (6%)¹, principalement en raison du choc exogène de l'augmentation du prix des hydrocarbures. Ce choc a renchéri les termes de l'échange, aggravant le déficit de la balance commerciale burundaise, tout en exerçant un impact négatif sur la demande domestique ainsi que sur les finances publiques (ajustement de la taxe sur les produits pétroliers, baisse des droits de douane sur certaines denrées alimentaires et constitution d'un stock d'intrants, augmentation du prix des transports avec incidence directe sur le prix des denrées alimentaires).

¹ Estimation du FMI dans la FRPC 2008-2011

Le taux de croissance de l'économie burundaise est étroitement corrélé à la récolte annuelle de café et de thé, les deux principales cultures commerciales, qui constituent seulement 5% du PIB mais 94% des recettes d'exportation. La bonne tenue de l'économie burundaise malgré le choc exogène du prix des hydrocarbures et des denrées alimentaires est principalement attribuable aux bons chiffres du secteur du café en 2008 et à l'augmentation de l'appui budgétaire de la part de certains donateurs en juillet 2008. La croissance économique pour 2009 faisait l'objet de prévisions d'augmentation du taux de croissance (de 4,5% en 2008 à 5% en 2009), avant que ne survienne la crise économique et financière mondiale. Le FMI est actuellement en train de réviser ses prévisions à la baisse. Cette révision est basée sur la prise en compte des facteurs suivants i) la contraction de la demande de produits d'exportation (thé, café) ii) la baisse des cours mondiaux du café iii) l'incertitude qui entoure le financement de la commercialisation du café iv) des investissements directs étrangers plus faibles.

L'année 2008 a enregistré une bonne production de café comparée à celle de 2007 puisqu'elle a atteint 23 000T contre 8 000T précédemment². Les résultats sont plus contrastés en ce qui concerne le secteur du thé où la production n'a atteint que 6 600T de thé sec contre 7 000T prévues, en raison principalement de pluies insuffisantes.

L'entrée du Burundi dans un chemin de croissance élevée à long terme ne pourra se faire que si trois conditions sont réunies dans l'économie réelle: une modernisation des secteurs traditionnels de croissance (café et le thé), une diversification des cultures d'exportation, ainsi qu'une diversification accrue de l'économie burundaise dans les secteurs secondaires et tertiaires. Le secteur agricole (primaire), bien que basé sur une agriculture essentiellement de subsistance, représentait en effet 46,8% du PIB en 2008, contre 16,7% pour le secteur industriel (secondaire) et 36,5% pour les services (tertiaire), dont 64% sont représentés par le secteur public³.

La lenteur des réformes envisagées dans le cadre de la privatisation de la filière café hypothèque les performances de celle-ci. Il est à espérer qu'avec l'étude sur la stratégie de privatisation des stations de lavage, dont le plan de mise en œuvre est en cours de préparation, l'on pourra enfin entamer le processus de cession des actions de l'Etat dans la filière.

Quant à la filière thé, aucune avancée dans le processus de libéralisation n'est encore réalisée. Seule la Commission européenne à travers son programme STABEX s'attache à renouveler l'équipement industriel en vue d'améliorer la capacité de traitement des feuilles et la qualité du thé sec. Cet objectif a été en partie atteint puisque la cotation du thé burundais aux enchères de Mombassa est passée de 1,5\$/kg à 3,5\$/kg de thé sec.

La diversification des cultures commerciales au-delà des secteurs traditionnels du café et du thé en est encore à ses balbutiements. La production d'huile de palme pour l'année 2008 a été de 12 977 T contre 11 164T l'année précédente. On peut noter aussi une reprise de productions horticoles (fruit de la passion, ananas, aubergines...) qui a permis une reprise des exportations à hauteur de 2000T au cours de l'année 2008. Au cours de cette année, les interventions de la Commission européenne dans ce secteur se sont concentrées sur l'amélioration du matériel végétal par l'introduction de nouvelles variétés (ananas et banane Frécinette) dont le potentiel est évident.

La composition sectorielle de l'économie burundaise a eu tendance à se recentrer sur le secteur agricole durant les années de conflit. La part du secondaire dans le PIB burundais a baissé de 3.3 points de pourcentage, et celle du tertiaire de 3,5 points de pourcentage, entre 2001 et 2007. Il semble vital aujourd'hui que le Gouvernement burundais entreprenne les réformes nécessaires pour créer un environnement réglementaire, bancaire et fiscal plus propice à la création et au maintien d'une activité économique. Le Burundi est ainsi passé entre 2008 et 2009 de la 174^{ème} à la 177^{ème} place dans le classement de la Banque Mondiale sur la "facilité à faire des affaires" (sur 181 pays répertoriés)⁴. Il est calculé dans le rapport 2009 que la création d'entreprise au Burundi prend en moyenne 43 jours au Burundi, et comprend 11 procédures différentes.

² Rapport de la Banque Mondiale sur l'Economie du Burundi: Octobre 2008

³ Rapport de la Banque Mondiale sur l'Economie du Burundi: Octobre 2008

⁴ Rapport Doing Business 2009 de la Banque Mondiale

Le gouvernement burundais a déjà pris quelques mesures pour améliorer l'environnement des entreprises, telles que la dissémination de la loi sur les faillites et la concurrence, la réactivation du cadre de concertation privé-public, la révision du code des investissements (encore en cours), et l'actualisation du code des sociétés privées et publiques. Les réformes en matière fiscale devraient s'accélérer durant l'année 2009 avec la création de l'Office Burundais des Recettes et la mise en place de la TVA.

Dans le domaine de la politique monétaire, l'inflation a été beaucoup plus forte que prévu. Il était attendu que celle-ci reste en dessous de 10%, comme ce fut le cas en 2007 (8,3% en moyenne sur l'année). L'augmentation du prix des hydrocarbures et ses conséquences en ont décidé autrement et la Banque Mondiale parle pour 2008 d'un taux d'inflation moyen de 23,2%. Ces tensions inflationnistes devraient néanmoins se réduire en 2009 et permettre, toujours selon le FMI, le retour à un taux d'inflation à un chiffre (6%) d'ici à 2011. La réalisation de ces prévisions suppose néanmoins une gestion plus réactive de la liquidité de la Banque Centrale, notamment par le biais des nouveaux instruments mis à sa disposition tels que le régime de vente aux enchères de devises ou la vente de titres du Trésor négociables.

Le déficit de la balance commerciale devrait rester stable en 2008 (-25,6% du PIB en 2008 contre -25,1% en 2007)⁵, la détérioration des termes de l'échange étant compensée par les bons chiffres dans l'exportation du café. Il est cependant difficile d'y voir le début d'une tendance à la stabilisation à long terme de la balance commerciale, les cours mondiaux et la production nationale de café et de thé étant par nature extrêmement volatiles. Rappelons que le Burundi est un pays faiblement ouvert sur l'extérieur (taux d'ouverture de 40% en 2007⁶), et dont la balance des échanges est très largement déficitaire (taux de couverture des exportations par les importations de 0,14% en 2008⁷). Le stock annuel des Investissements Directs à l'Etranger (IDE) est faible, ne représentant que 5.6% du PIB en 2005 (IDE entrants)⁸. Le Burundi importe majoritairement d'Asie (196 milliards de BIF en 2008) et à parts égales de l'UE et d'Afrique (environ 130 milliards de BIF en 2008). Les principaux pays sources d'importations sont l'Arabie Saoudite (100 milliards de BIF en 2008), suivie de la Belgique (61 milliards de BIF) et l'Ouganda (40 milliards de BIF)⁹. Les principales importations sont (par ordre d'importance) les hydrocarbures, les matériaux de construction, les machines-outils et les biens de consommation. Les principaux marchés d'exportation se situent en Europe, où l'UE et la Suisse représentent 71% des exportations burundaises en 2006¹⁰. Les pays de la sous-région ne représentent que 9% des exportations totales du Burundi. Parmi ces exportations, le café et le thé sont prédominants puisqu'ils représentent 94% des recettes totales d'exportation, et 5% du PIB burundais. La part des échanges avec l'EAC devrait augmenter avec la poursuite de l'intégration régionale, même si cette dynamique sera limitée par le fait que les principaux marchés destinataires du thé et du café se situent hors de l'EAC, où les autres pays sont également producteurs des mêmes variétés. La part de la République populaire de Chine dans les importations devrait continuer à augmenter dans les années à venir, même si les calculs sont biaisés par le fait que beaucoup de marchandises chinoises sont importées via Dubaï.

En matière de négociation de l'APE, le Burundi, bien que signataire avec le reste de l'EAC d'un accord intérimaire en décembre 2007, n'est toujours pas couvert au sein de l'EAC par un accord-cadre APE (FEPA) entérinant les principes de base de la libéralisation des échanges entre les deux blocs. Ce vide juridique devrait être comblé aussi rapidement que possible, afin d'éviter le recours d'un autre Etat-membre de l'OMC contre les préférences unilatérales accordées par l'UE à l'EAC. Il faut espérer que les appuis prévus par DFiD et la CE permettront au Burundi de jouer un rôle plus actif dans les négociations régionales, pour défendre au mieux ses intérêts nationaux. Le Parlement

⁵ Estimation du FMI dans la FRPC 2008-2011

⁶ Calculs propres (ratio exportations+importations/PIB) tirés des données du site web de la Banque de la République du Burundi (www.brb-bi.net)

⁷ Calculs propres (ratio exportations+importations/PIB) tirés des données du site web de la Banque de la République du Burundi (www.brb-bi.net)

⁸ Dernières statistiques disponibles sur le site de la CNUCED, www.unctad.org

⁹ Statistiques tirées du site web de la Banque de la République du Burundi (www.brb-bi.net)

¹⁰ Rapport CC/2007/142342 "Impact de l'APE sur le secteur privé au Burundi" (Veephin Bhowon)

burundais devrait adopter durant le 1^{er} semestre 2009 deux lois sur la TVA et le Tarif Extérieur Commun de l'EAC, et poursuivre la préparation des textes législatifs et réglementaires sur l'établissement d'un Office Burundais des Revenus, conformément à ce qui existe dans les autres Etats-membres de l'EAC.

En matière budgétaire, le Burundi a renoué avec les déficits. Le solde global (après dons) est ainsi estimé à -0,7%, alors que l'année précédente fut marquée par un léger excédent (0,5%)¹¹. Ce déficit s'explique par une forte augmentation des dépenses (+ 4,1 points de pourcentage entre 2007 et 2008). Les dépenses dites pro-pauvres ont continué à voir croître leur part dans le total des dépenses publiques, passant entre 2006 et 2008 de 59 à 65% de ce total. L'aspect le plus préoccupant de la situation budgétaire du Burundi repose sur l'extrême dépendance des finances publiques du pays vis-à-vis des dons extérieurs. En 2008, les dons extérieurs financent ainsi 54% des dépenses totales du pays. La Commission européenne a financé 31,5% de l'appui budgétaire total reçu par le Burundi. Cet appui extérieur a en tout cas le mérite d'éviter des déficits publics trop importants, ce qui explique que l'encours de la dette ait cette année peu augmenté, de seulement 59,3 millions de dollars sur un total de 1,3 milliards en 2008.

La gestion des finances publiques a bénéficié de progrès notables en 2008, avec notamment le renforcement du cadre légal en vigueur au Burundi par le biais d'un nouveau Code des Marchés Publics et d'une nouvelle Loi Organique sur la Loi de Finances. 2008 a également été marqué par le premier exercice d'évaluation PEFA. Les points positifs relevés, particulièrement dans les parties correspondant au contenu et à la préparation du budget (respect des objectifs en matière de recettes et de dépenses, classifications du budget correspondant aux normes internationales, adoption d'un décret précisant le calendrier budgétaire...) ont tendance à être éclipsés par le nombre important de réformes qui restent à réaliser, particulièrement dans le suivi et l'exécution du budget (absence d'un fichier du contribuable, manque de capacités des institutions chargées du contrôle interne et externe, confusion des rôles d'ordonnateur, de comptable et de caissier...). Les résultats du PEFA, après la finalisation du rapport, pourront être intégrés dans la Stratégie nationale de réforme de la gestion des finances publiques, qui n'avait toujours pas été approuvée par le Conseil des Ministres en 2008.

La situation macroéconomique ainsi que la gestion des finances publiques au Burundi ont amené le FMI à approuver en juillet 2008 une 2^{ème} Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) pour une valeur d'approximativement de 75.6M\$ sur la période 2009-2011. Le FMI a recommandé, lors de cette décision, que le Burundi suive une politique budgétaire prudente et recoure surtout aux dons et aux prêts à des conditions fortement concessionnelles afin d'éviter un endettement insoutenable. Il faut noter également que le Burundi a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en février 2009.

Enfin, il faut noter que les statistiques au Burundi sont encore faibles. Une Stratégie nationale de Développement du Système de Statistiques est en cours d'élaboration, avec l'appui de la BAD et de l'initiative Paris 21 (OCDE), afin de coordonner l'ensemble des appuis et les études prévues au niveau macro-économique et sectoriel sous la tutelle de l'ISTEEBU (Institut National de la Statistique du Burundi). Le cadrage macroéconomique nécessaire à la préparation de l'avant-projet de budget est réalisé par le Ministère du Plan, mais reste encore perfectible.

1.3. Mise à jour de la situation de pauvreté et la situation sociale

Dans les statistiques annuelles sur l'Indice de Développement Humain tenues par les Nations Unies, le Burundi a vu sa position se dégrader, depuis le rapport de l'année dernière, de la 167^{ème} (sur 177 pays) à la 172^{ème} place (sur 179 pays)¹². Les dernières données sur le degré de pauvreté montrent que 81,3% des Burundais vivent avec moins de 1\$ par jour en parités de pouvoir d'achat, ce qui représente néanmoins une amélioration sensible par rapport aux années de conflit, notamment 1998

¹¹ Chiffres du FMI tirés de la FRPC 2008-2011

¹² Chiffres actualisés pour 2008 dans le Rapport de Développement Humain du PNUD:
http://hdrstats.undp.org/2008/countries/country_fact_sheets/cty_fs_BDI.html

où ce même chiffre s'élevait à 86,4%. Avec un revenu par habitant de 144 US\$ en 2007¹³, le Burundi reste un des pays les plus pauvres d'Afrique Sub-saharienne. Le taux élevé de croissance démographique de ce pays, de 3,6% en 2006 alors que le chiffre moyen pour l'ensemble de l'Afrique Sub-Saharienne est de 2,3%, ne fait qu'accélérer l'urgence de la lutte contre la pauvreté et de la mise en œuvre de politiques sociales ambitieuses, dans un contexte de ressources domestiques très limitées. Il faut noter que le caractère modeste de nombreux indicateurs de pauvreté (OMD particulièrement) est causé par le manque d'actualisation de ces chiffres, qui remontent pour la plupart à l'avant-CSLP (2005/2006). Or c'est précisément depuis la mise en œuvre du CSLP actuel (2006-2009) que le développement du Burundi s'est enclenché, avec la stabilisation politique et sécuritaire observée depuis les élections libres de 2005. La prochaine Enquête Démographique Sanitaire, prévue courant 2009, devrait permettre de réactualiser une partie des indicateurs.

Au regard des Objectifs du Millénaire, le Burundi semble en mesure d'ici 2015 d'atteindre 2 objectifs sur 8, concernant la scolarisation de la totalité des enfants dans le primaire, et l'absence de disparités entre filles et garçons dans le primaire et le secondaire. La décision du Président Nkurunziza de garantir la gratuité de l'école primaire, ainsi que celle des soins pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans, s'inscrit dans les Objectifs du Millénaire. Il en est de même pour l'évolution des dépenses publiques, au sein desquelles les dépenses "pro-pauvres" ont vu leur part croître de 59 à 65% entre 2006 et 2007, cette augmentation étant largement imputable à l'initiative PPTE. Plus spécifiquement, les dépenses d'éducation sont passées de 15% des dépenses totales à 17,8% en 2008, alors que la part des dépenses de santé a elle augmenté de 2,7% à 5% en 2008^[24].

En matière de santé, après les effets désastreux pour la situation sanitaire infligés par plus d'une décennie de conflits internes, les indicateurs ont commencé à se redresser. Cependant, en dépit de cette amélioration modérée, les indicateurs de santé burundais présentent un bilan encore préoccupant et restent en dessous de ceux des autres pays d'Afrique Sub-Saharienne (ASS) comme l'illustre le tableau 1 ci-dessous. Les progrès sont encore trop lents pour permettre au pays d'atteindre les Objectifs du Millénaire en matière de santé.

Table 1: Comparaison des résultats de santé au Burundi et dans d'autres pays d'ASS

	Burundi	DRC	Rwanda	Ethiopia	Liberia	Sierra Leone	SSA
Taux de fertilité total (2007)	6.81	6.71	5.25	5.47	6.78	6.48	5.00
Espérance de vie à la naissance	45.3	44.5	44	48.4	42.5	41.8	47
Malnutrition sévère & modéré % 0-59 mois	52.5	45.3	43.1	46.5	39.4	40.1	38.0
Ratio de mortalité maternelle/ 100,000 naissances vivantes	1100	1100	1400	720	1200	2100	920
Ratio de mortalité infantile per 1000	109	129	98	77	157	159	95
Ratio de mortalité des -5ans per 1000	181	205	160	123	235	270	160
Prévalence du VIH/SIDA chez les adultes	3.6	3.2	3.0	1.4	..	1.5	5.0

Source: UNICEF site web: www.childinfo.org. Note : les données pour U5M, IMR, MMR and la malnutrition sont de 2005. Les données sur le taux de fertilité total proviennent du FNUAP : Etat de la population mondiale 2007. Les données sur la prévalence du VIH proviennent d'UNAIDS (2007).

En termes structurels, le secteur de la santé souffre au Burundi d'un manque chronique de ressources. Les besoins étant largement supérieurs aux ressources disponibles et les marges de manœuvre pour augmenter l'espace fiscal étant très limitées, la priorité est de chercher à dégager des ressources, par des gains d'efficacité technique et une réallocation des moyens dans le système de santé (à titre d'exemple, 80% des médecins et 50% des infirmiers travaillent dans la capitale), parallèlement à la mobilisation de financements additionnels (par exemple la demande de subvention déposée en 2008 dans le cadre du round 8 du Fonds Mondial de lutte contre la Tuberculose, le Paludisme et le VIH/SIDA).

¹³ Chiffres 2007 de l'ISTEEBU

Si le Gouvernement a montré son engagement dans le secteur de la santé en faisant plus que doubler ses crédits alloués au secteur entre 2005 et 2008, les bailleurs de fonds, dont la CE et les EMs, jouent un rôle primordial dans le financement de la santé. Ainsi, sur 10 euros dépensés en financement public de la santé au Burundi, 9 proviennent des appuis extérieurs¹⁴. 2008 aura été une période de concertation et de réflexion visant à l'harmonisation des approches et des réformes dans le secteur, qui seront matérialisées très prochainement par i) la mise en œuvre de la contractualisation (CE et Banque Mondiale) à l'échelle nationale, ii) la mise en place d'un Cadre de Dépenses et d'un Plan d'Action à Moyen Terme, iii) l'adoption d'un "Compact" dans le cadre de l'initiative IHP+, iv) le changement de statut de l'agence d'achat des médicaments pour la rendre plus opérationnelle, v) l'adoption d'un manuel de procédures dans le cadre du remboursement de la gratuité et vi) la mise en commun des ressources à travers la création d'un fond commun.

Dans l'éducation, les dépenses publiques ont augmenté drastiquement depuis 2001. Les dépenses réelles sont passées dans ce secteur de 20.9 milliards de BIF en 2001, à 81 milliards en 2007 et 93 milliards en 2008¹⁵. Ces efforts ne permettent pas, pourtant, au Burundi, de répondre à la demande massive créée par la gratuité du primaire accordée par le Président de la République en 2005. Le programme de construction d'écoles a subi de nombreux retards, en raison de la difficulté pour le Ministère de l'Education de bénéficier des fonds PPTTE promis par le Ministère des Finances, dont une large part (90% en 2006) devait servir à financer la construction d'écoles. L'autre raison de ces retards réside dans la mauvaise maîtrise des procédures de passation de marché, et le manque de capacités du Ministère de l'Education pour faire exécuter ces constructions. Le recrutement des enseignants n'arrive pas non plus à suivre les besoins: sur la rentrée 2007/2008, 3300 enseignants ont été embauchés alors que 4500 auraient été nécessaires¹⁶. A noter que des EMs, à savoir la France, la Belgique, le Royaume Uni et le Luxembourg sont les principaux contributeurs au Fonds Commun de l'Education.

En matière d'accès à l'eau, le Burundi est naturellement bien pourvu et semble encore loin d'une situation de stress hydrique malgré la densité très élevée de population. Ainsi, plus de 70% de la population burundaise a accès à une eau "améliorée" (normalement potable)¹⁷. Le Ministère de l'Eau, de l'Energie et des Mines a mené en 2008 un inventaire des ouvrages d'eau et d'assainissement ainsi que des sources non aménagées sur l'ensemble du territoire burundais. 3 centres urbains ont bénéficié de travaux d'adduction d'eau, travaux qui ont également démarré en 2008 pour 2 quartiers de Bujumbura. L'Allemagne finance à hauteur de 11,9 M€ les travaux d'adduction d'eau potable dans 5 chefs-lieux de province (Gitega, Cankuzo, Rutana, Ruyigi et Bubanza), travaux qui devraient s'achever en 2010.

En ce qui concerne les réfugiés et expulsés, la stabilisation progressive du Burundi ces dernières années a permis un retour progressif des populations vers leurs collines d'origines. Suite au lancement en Tanzanie de la naturalisation des réfugiés burundais de 1972 dans les régions de Rukwa et Tabora (centre ouest du pays), le HCR avec l'appui de la communauté internationale a en contrepartie facilité le rapatriement d'une partie des Burundais désirant rentrer chez eux. Pour l'année 2008 seulement, ce sont plus de 95 000 réfugiés qui sont rentrés, ne laissant ainsi en Tanzanie plus qu'un seul camp de 46 000 réfugiés de 1993 et encore 25 000 réfugiés de 1972 qui souhaitent rentrer. Ainsi, depuis le démarrage des opérations de rapatriement de Burundais en 2002 par le HCR, 470.000¹⁸ réfugiés sont rentrés chez eux. L'aide au retour fournie par la communauté internationale (comprenant notamment 6 mois de nourriture, des dons non alimentaires, une prime de démarrage, la gratuité des soins pendant 6 mois, et l'appui à la construction de logement pour les plus vulnérables) a permis pour la grande majorité des retournés de se réintégrer relativement rapidement. Cependant, le retour des réfugiés de 1972 a engendré l'apparition de "sans terre" pour lesquels une réponse appropriée complémentaire au paquet classique est en cours de mise en œuvre

¹⁴ Rapport Banque Mondiale 2008 sur le coût de la santé au Burundi

¹⁵ Rapport de la Banque Mondiale sur l'Economie du Burundi: Octobre 2008

¹⁶ Chiffres du Ministère de l'Education du Burundi

¹⁷ Base de données Banque Mondiale sur l'Eau: <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTWAT>

¹⁸ Source UNHCR Burundi Janvier 2009

conjointement entre la DG ECHO et la Délégation de la Commission européenne à travers un programme de "villagisation".

1.4. Mise à jour de la situation environnementale

Malgré les efforts consentis depuis plusieurs années, l'environnement au Burundi ne cesse de se dégrader. Les pressions sur les ressources et sur les écosystèmes s'accroissent et la forte croissance démographique contribue à accroître ces pressions. La réflexion sur les questions environnementales commence à être intégrée dans les orientations et les plans d'action des interventions sectorielles mais reste cependant encore peu suivi d'effets. Le plan quinquennal du Ministère en charge de l'environnement, adopté en avril 2006, se décline à partir des objectifs globaux suivants : gestion coordonnée de l'environnement (incluant notamment l'adaptation du cadre légal et le renforcement des capacités institutionnelles et techniques), gestion rationnelle des ressources naturelles et préservation des espaces naturels. Mais les moyens du Ministère en charge de l'environnement restent insuffisants au regard des objectifs visés. Des points focaux « environnement » existent par ailleurs dans les ministères techniques mais ils assurent au mieux un rôle d'information et de contact. La capacité d'analyse et d'aide à la prise de décision de la Commission Nationale de l'Environnement (adossée au Ministère et ayant pour mission d'apporter une assistance au Ministre) reste faible. Le Burundi est par ailleurs signataire de plusieurs conventions internationales et régionales mais celles-ci ne sont toujours pas nécessairement relayées par des textes d'application au niveau national et la mise en application fait dès lors très souvent défaut.

Les actions initiées en faveur de l'environnement se sont orientées vers l'adaptation du cadre légal, la mobilisation et la sensibilisation sur la gestion des ressources naturelles, la promotion de l'utilisation durable des ressources naturelles et l'assainissement du milieu, ainsi que l'adaptation aux changements climatiques. L'harmonisation du cadre légal s'est traduite notamment par l'élaboration en septembre 2008 d'un projet de décret d'application du code de l'environnement en rapport avec la procédure d'étude d'impact environnemental¹⁹ et par l'élaboration de rapports visant la révision des codes foncier, forestier, minier et pétrolier, ainsi qu'un rapport sur l'évaluation du cadre juridique régissant le domaine public hydraulique²⁰. Sur base de la Stratégie Nationale d'Utilisation Durable des Terres (adoptée en mars 2007), l'élaboration des Schémas Provinciaux d'Aménagement du Territoire a commencé, mais son rythme reste lent (sur 17 provinces, 2 schémas disponibles, 2 en cours de finalisation et 4 seront financés sur le FED²¹). La Lettre de Politique Foncière a par ailleurs été validée en septembre 2008, donnant lieu à une révision du Code foncier très largement appuyée par le programme Bonne Gouvernance de la CE. Il s'agit d'une étape très importante, l'enjeu foncier au Burundi étant une préoccupation majeure, dans un contexte de démographie galopante, de retour des réfugiés et de leurs descendants, et de morcellement excessif des terres.

Le Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques a été adopté en janvier 2007. On peut mentionner la réalisation des inventaires des gaz à effet de serre dans certains secteurs (déchets, utilisation/affectation des terres, foresterie, procédés industriels, agriculture, énergie) pour mieux préparer la seconde communication nationale sur les changements climatiques. Un profil national sur la gestion rationnelle des produits chimiques a été dressé. Enfin, une étude de référence sur le contrôle de la qualité de l'eau au Burundi a été réalisée dans le cadre de l'initiative du Bassin du Nil²². Peu d'actions concrètes découlent cependant jusqu'à présent de ces études et documents.

¹⁹ Le Code de l'environnement de 2000 a en effet inscrit l'obligation de réaliser les études d'impact environnemental (EIE) pour les aménagements qui risquent par leurs dimensions, la nature des activités ou leur incidence sur le milieu naturel, de porter atteinte à l'environnement (articles 21 à 27), mais aucun cadre méthodologique n'avait encore été défini pour la réalisation des EIE.

²⁰ Cfr. Evaluation de la mise en œuvre du CSLP, 2008.

²¹ Appel d'offre international lancé dans le cadre des projets 9^{ème} FED PPCDR et Bonne gouvernance.

²² Cfr. Evaluation de la mise en œuvre du CSLP, 2008.

La mobilisation de la population est un préalable à la réussite de la protection de l'environnement et est reconnue comme tel par le Gouvernement. Des actions de sensibilisation sont conduites via les réseaux institutionnels et associatifs. Quelques initiatives éparses commencent par ailleurs à se développer, par exemple en matière de recherche d'alternatives au bois-énergie (briquettes de combustible à partir de sous-produits agricoles). L'enjeu est de taille, puisqu'au Burundi 96% des sources traditionnelles d'énergie proviennent encore du charbon de bois, 2,5% des produits pétroliers et 0,6% de l'électricité (hydro-électricité)²³. Chaque année, les superficies forestières diminuent de 0,13%²⁴. Selon le Ministère en charge de l'environnement le taux de reboisement est passé de 3% en 1978, à 8% en 1992, avant de rechuter à 5% durant la décennie écoulée du fait de la guerre civile. Sur les trois dernières années, le programme national de reboisement a repris et a permis de produire près de 70 millions d'arbustes pour reboiser les zones les plus touchées, toujours selon le Ministère. La journée mondiale de l'environnement a, en juin 2008, coïncidé avec le lancement d'une nouvelle campagne sylvicole nationale. Certaines mesures ont été prises, comme l'obligation (d'application difficile) pour les citoyens de remplacer chaque arbre abattu par un arbre à replanter. A noter également : la diffusion de fours solaires et de foyers améliorés, en cours d'expérimentation ; la mise en place de projets biogaz dans des écoles secondaires²⁵,... En termes d'énergies renouvelables, les initiatives sont encore très timides et peu visibles, mais quelques programmes et actions en cours envisagent de mettre l'accent sur leur développement (énergie solaire, énergie éolienne, hydro-électricité, biomasse,...).

Au niveau de la conservation des aires protégées, on notera le renforcement du système de suivi de la biodiversité et la réalisation d'une étude pour un projet de réhabilitation du Parc National de la Ruvubu, assortie d'une étude d'impact sur la réhabilitation de la route Cankuzo-Muyinga sur ce Parc (financement UE). Il semble cependant que les pressions sur ce Parc sont en train de s'accroître (exploration de minerais notamment).

2. REVUE DE LA COOPERATION PASSEE ET EN COURS

L'année 2008 peut être considérée comme une année de "croisière" en ce qui concerne la coopération. En effet les prévisions sur les FED (9^{ème} et 10^{ème}) ont été plus ou moins réalisées, les projets sur les Lignes Budgétaires (LB) ont pu être finalisés en respectant les échéances et tous les projets sur l'aide humanitaire (ECHO) ont été exécutés conformément aux prévisions.

Au total, la Commission européenne a déboursé en 2008 au Burundi la somme de 64,9M€ répartis de la manière suivante 42,1M€ sur FED, y compris STABEX, 6,1M€ sur LB et 16,7M€ sur ECHO

2.1. Rapport sur les performances financières du FED

Si les prévisions d'engagements primaires sur le 10^{ème} FED ont été réalisées (voir tableau ci-dessous), les prévisions sur le 9^{ème} FED relatives aux engagements secondaires n'ont été réalisées qu'à 52% par suite du retard dans le lancement de l'appel d'offres des travaux sur la RN 13, qui représente les 48% manquants, qui n'a pu être réalisé qu'en novembre alors qu'il était prévu en juin. La raison en était la difficulté qu'a eue l'Office des Routes d'obtenir les résultats d'une étude d'actualisation des travaux à faire. En paiement les résultats sont de 83% des prévisions, résultats acceptables si l'on prend en compte le problème de la RN 13 susmentionné, et des retards dans les exécutions de certains projets. En fait, ils montrent aussi la difficulté de mise en œuvre des projets, en dehors de l'appui budgétaire et des travaux d'infrastructures qui représentent à eux deux 87% des paiements réalisés en 2008, dans le contexte du Burundi où la capacité des ministères techniques est

²³ Cfr. Ministère de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et des Travaux Publics

²⁴ Cfr. Evaluation de la mise en œuvre du CSLP, 2008.

²⁵ Cfr. Evaluation de la mise en œuvre du CSLP, 2008.

faible et où la réponse aux appels d'offres est très aléatoire compte tenu de la qualité et du volume du secteur privé.

Sur le 9^{ème} FED le reste à liquider (RAL) a diminué de 22,8%, le reste à contracter (RAC) de 15,1% et le reste à payer (RAP) de 19,2% au cours de l'année 2008.

	Allocation Indicative 10 ^{ème} FED (M€)	Engagements prévus en 2008* (M€) (entre parenthèse part prévue d'ABS)	Engagements réalisés en 2008 (M€) (entre parenthèse part prévue d'ABS)	Réalisé/ prévu (%) (entre parenthèse % réalisé/prévu d'ABS)	Débour- sements réalisés en 2008 (M€)
Réhabilitation et développement rural	52,0		0,0		
Santé	25,0		0,0		
Appui Budgétaire Général	90,0	45,0	48		0,0
<u>Domaines non focaux :</u>	21,0				
- FCT	2,5	2,5	2,5		0,0
- ANEs	4,0		0,0		
- APE	1,0	1,0	1,0		0,0
- Bonne Gouvernance	10,0		0,0		
- Cellule appui à l'ON	3,5		0,0		
Total enveloppe -A	188,0		51,5		
Total enveloppe -B	24,1		0,0		
Total PIN 10 ^{ème} FED	212,1		51,5		0,0

2.2. Rapport sur l'appui budgétaire général et sectoriel

Montant de l'engagement global 32,68M€; montant des engagements individuels fin 2008 32,29M€; paiement 2008 12,94M€; montant des paiements fin 2008 30,12M€; reste 2,56M€.

Dans le cadre du Programme d'Appui pour la Stabilité Macro-Economique (PASME), couvrant les années 2007-2008 et doté d'un montant total de 30 M€ (comprenant 29 M€ d'appui budgétaire et 1 M€ d'appui institutionnel), le Burundi a bénéficié de deux décaissements cette année, d'un montant respectif de 6,5 M€ (2^{ème} tranche, versée en juin 2008) et 6 M€ (3^{ème} tranche, versée en décembre 2008). Le montant des tranches fixes a été versé chaque fois dans son intégralité, pour un montant de 5 M€. Sur l'ensemble de l'année 2008, 89,2% des décaissements prévus (tranches fixes et variables) auront été versés. Durant cette même année, 62,5% des montants prévus dans les seules tranches fixes ont été décaissés.

La Convention de Financement du programme PASME a fait l'objet durant le mois d'octobre 2008 d'un avenant, pour l'insertion de deux nouvelles tranches, s'élevant à 2 M€ et 6,37 M€.

La tranche de 2 M€, qui représentait l'ensemble des reliquats non versés sur les tranches précédents du PASME, a été ajoutée en raison de deux constats: 1) la responsabilité très limitée du gouvernement du Burundi dans les retards de mise en œuvre des opérations de

recensement de la fonction publique, de l'armée et de la police, certains bailleurs ayant retardé leur appui financier alors que le Parlement est resté bloqué plusieurs mois en raison d'une crise politique au sein du parti majoritaire (ce constat s'appliquant à 1,5 M€ de tranche variable non décaissée), 2) l'imminence des réformes dans la gestion du solde de la fonction publique (ce constat valant pour 0,5 M€ de tranche variable non décaissée sur la 3^{ème} tranche). Le décaissement de ces 2 M€ de tranche supplémentaire était conditionné par le démarrage des 3 opérations distinctes de recensement avant le 1^{er} novembre. Cette condition est considérée comme remplie.

La dernière tranche, de 6,37 M€, financée sur l'enveloppe B régionale, a pour but d'aider le Burundi à financer les mesures fiscales et budgétaires destinées à réduire l'impact social du choc exogène sur les prix des denrées alimentaires. Il était en effet prévisible que les déficits publics du Burundi se creusent suite à diverses mesures prises durant l'été 2008, telles que la baisse de 20% de la taxe sur les produits pétroliers (qui dans un pays enclavé comme le Burundi a réduit les tensions inflationnistes sur les denrées alimentaires) ou l'introduction dans la Loi de Finances Rectificatives du Budget 2008, en juillet dernier, d'un montant de 3 Mds de BIF (soit 1.8 M€) pour financer la baisse des droits de douanes et de la taxe de transactions sur certains aliments de base et la constitution d'un stock d'intrants agricoles. Cette 5^{ème} tranche sera décaissée en 2009.

La CE a financé sur le montant de l'appui institutionnel du programme PASME (1M€) le fonctionnement de la Cellule d'Appui du Cadre de Partenariat ainsi qu'une mission longue d'assistance technique auprès de la Cellule, et deux audits d'utilisation des fonds PPTE. L'assistant technique travaillant auprès de la Cellule a été retenu en novembre pour effectuer la mission d'évaluation PEFA, dont le rapport provisoire a suscité des réactions mitigées en raison d'une notation jugée très sévère. Ce rapport, qui fera l'objet d'un exercice collectif de finalisation durant le début de l'année 2009, aura en tout cas eu le mérite de clarifier la situation en termes de documents-cadres pour la programmation de l'appui institutionnel externe aux réformes de la gestion des finances publiques au Burundi. La Banque Mondiale ainsi que le FMI, et les bailleurs bilatéraux, ont tous reconnu en décembre 2008 la nécessité d'actualiser la Stratégie et le Plan d'Action au regard des conclusions du PEFA, avant l'approbation de ces documents-cadres en Conseil des Ministres.

Enfin, il faut noter que la Délégation du Burundi a soumis un Programme d'Appui Budgétaire de 48M€ sur le 10^{ième} FED pour la période 2009-2011, dont la Fiche Action a été approuvée par le Comité FED en décembre 2008. Ce programme se décompose de 3 tranches annuelles (fixes et variables) d'un montant de 15 M€, auxquelles s'ajoute un volet d'appui institutionnel à la réforme de la gestion des finances publiques, doté d'un montant de 3 M€.

2.3. Les projets et programmes dans les domaines focaux et non-focaux

2.3.1 Secteurs de concentration

Seuls des projets du 9^{ème} FED ont été mis en œuvre au cours de l'année 2008.

Développement rural - Programme Post Conflit de Développement Rural «PPCDR »

Montant de l'engagement global 66,7M€; montant des engagements individuels fin 2008 14,8M€; paiement 2008 1,35M€; montant des paiements fin 2008 8M€; reste 58,7M€.

Le programme, géré en régie indirecte, a démarré ses activités au mois d'août 2007 avec la mise en place de l'UGP. Le premier devis-programme de croisière a débuté en février 2008 pour une durée initiale de 12 mois et a été prolongé jusque fin mai 2009 du fait notamment de la migration OLAS vers CRIS-FED.

Pour la mise en œuvre de la C1 (*Mise en place d'outils de sécurisation alimentaire*, 14 M€), ciblant cinq provinces d'intervention (Kirundo, Muyinga, Cankuzo, Ruyigi et Rutana), des appels d'offres pour la réalisation d'études de faisabilité ont été lancés²⁶, de manière à préparer au mieux les réalisations ultérieures. D'autres activités préparatoires sont également menées pour la construction et l'appui à la gestion de magasins communautaires, l'appui à la filière semencière, la diversification vivrière, l'introduction de plants fruitiers et d'agroforesterie, des activités de transformation,... Les capacités de réponse à ces appels d'offres sont très faibles au Burundi et ces appels d'offres ont souvent été initialement infructueux et fait l'objet de relances, ce qui retarde d'autant les réalisations qui auront un impact sur le terrain.

Au niveau de la C2 (*Réhabilitation/constructions d'Infrastructures rurales sociales et économiques*, 24.45 M€), l'enveloppe initialement prévue sera vraisemblablement complètement absorbée par le bitumage de la RN 13 (Ruyigi – Cankuzo), au détriment d'autres réalisations prévues sur cette composante (réhabilitation de pistes, constructions et réhabilitations de centres de santé et d'écoles, électrification rurale). L'appel d'offres lancé pour les travaux de la RN 13 (évaluation en février 2009) permettra de définir le besoin exact pour ces travaux et de proposer un avenant à la CF visant un transfert budgétaire entre composantes (C3 à C2), pour permettre le financement d'une partie des autres réalisations prévues sur la C2. L'avenant devrait être introduit dans le courant du mois de mars 2009.

Concernant la C3 (*Renforcement des institutions publiques et des acteurs du monde rural*, 9.6 Mo€), les actions suivantes ont été initiées : lancement d'un appel d'offres international pour l'élaboration des Schémas Provinciaux d'aménagement du territoire (SPAT) de 4 Provinces (Cankuzo, Ruyigi, Rutana et Gitega²⁷) et élaboration de cadres d'appui (formations, équipement et fonctionnement) à trois DPAE²⁸ de la zone d'intervention; participation prévue à la mise en place d'un système d'informations sur la sécurité alimentaire et les prix des produits agricoles développé par le PARSAD; renforcement des capacités des ANE.

Pour la C4 (*Mise en place des conditions d'accueils des sinistrés*, 10 Mo€, enveloppe B), les activités de l'UNHCR et de l'UNICEF ont été mises en œuvre en 2008 globalement conformément aux conventions de contribution signées en décembre 2007 (durée : 2 ans), excepté pour le volet santé (dont la gestion a été déléguée²⁹ à l'OMS), qui a connu un retard considérable. Cette assistance vise l'appui à la réintégration des Burundais réfugiés, rapatriés et expulsés de Tanzanie. Le HCR et l'UNICEF préoyaient d'assister par ce financement le retour de quelques 125.000 personnes, dont plus de 110.000 rapatriés volontaires et 15.000 expulsés. Ces chiffres seront certainement revus à la hausse, le financement permettant donc d'assister un plus grand nombre de sinistrés.

Des échanges réguliers de concertation et de coordination sont par ailleurs organisés avec les autres acteurs intervenant dans les zones et domaines d'intervention. Des ateliers participatifs ont été organisés à la fin du second semestre 2008 dans les provinces concernées.

Programme d'Appui à la Bonne Gouvernance « Gutwara Neza »

Montant de l'engagement global : 19,75M€; montant des engagements individuels fin 2008: 10,98M€; paiement 2008: 2,4M€; montant des paiements fin 2008: 5,75M€; reste 14M€.

L'objectif global du programme est de contribuer au renforcement du processus de paix et de croissance du Burundi, dans la perspective de lutte contre la pauvreté, de développement durable et d'égalité des genres. L'objectif spécifique est le renforcement de l'Etat de droit,

²⁶ sur la multiplication de semences, la rétention des eaux de pluie, le repeuplement du cheptel, la disponibilisation des intrants, les marchés potentiels, des aménagements de marais et de bassins versants,...

²⁷ cette dernière rajoutée en collaboration avec le projet Gutwara Neza

²⁸ Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage

²⁹ par l'UNHCR et l'UNICEF, en vertu d'un mémorandum entre agences des Nations Unies

l'accompagnement d'une gestion transparente et équitable des affaires publiques et l'accompagnement et l'avancement du processus de décentralisation.

En matière de justice et d'Etat de droit (composante 1 du programme), la CE a signé fin 2008 les contrats de travaux pour la construction de 26 Tribunaux de Résidence (TR), alors que les contrats de travaux de réhabilitation de 13 autres TR sont en cours de signature. Ces travaux sur les TR sont primordiaux pour rapprocher la justice du citoyen au Burundi. Le programme Bonne Gouvernance a également agi au niveau central, en signant en fin 2008 les contrats relatifs à l'équipement informatique du Ministère de la Justice. Des études ont été réalisées au bénéfice de ce Ministère, dont une étude organisationnelle sur les services centraux de la Justice (juillet 2008) ainsi qu'une étude sur la définition d'une base de données pour l'informatisation de la chaîne pénale (octobre-novembre 2008). En matière de droits de l'Homme, le programme a financé des études sur le droit des mineurs au Burundi (mai 2008) ainsi qu'une expertise locale entre juin et décembre 2008 pour la réalisation d'un avant-projet de loi sur la presse.

En matière de gestion transparente et équitable des affaires publiques (composante 2 du programme), la CE a signé les contrats d'équipement informatique de l'Inspection Générale de l'Etat (IGE) et de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA). 3 fonctionnaires de l'IGE ont pu bénéficier de formations dispensées par l'ENA à Paris, grâce au programme Bonne Gouvernance. Cette même année, l'ENA a bénéficié, toujours grâce au programme, d'un appui matériel au développement de son centre de documentation. Ces appuis sont motivés par le fait que l'IGE joue un rôle important dans le contrôle interne de l'Etat burundais, alors que l'ENA est une institution cruciale pour l'émergence d'une fonction publique bien formée, consciente de ses devoirs vis-à-vis du citoyen burundais. En matière de lutte contre la corruption, des contrats de subvention ont été signés en octobre 2008 pour la conception, la production et la diffusion de pièces radiophoniques et magazines sur ce thème, qui fera également l'objet de 60 représentations théâtrales à travers les collines.

En ce qui concerne la 3^{ème} composante (décentralisation et réforme foncière), le programme Bonne Gouvernance a participé en 2008 à l'élaboration et la publication d'un guide de planification communale, en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur et d'autres bailleurs (Allemagne, Banque Mondiale, ONG). Le Programme Bonne Gouvernance a également cherché à développer directement les capacités des acteurs communaux en signant en septembre 2008 des contrats de subventions pour l'appui aux communes dans le cadre de la préparation des Plans Communaux de Développement Communal (PCDC), tout en offrant des formations aux Conseils Communaux chargés de la rédaction de ces documents de planification. L'ensemble de ces appuis permet aux communes de se saisir des instruments de politique publique qui leur ont été conférés par la Constitution de 2005 et la loi sur les communes de la même année. Toujours dans la 3^{ème} composante, Bonne Gouvernance a également été très actif dans l'organisation des consultations populaires au niveau collinaire (en août et septembre 2008), instruments novateurs de dialogue citoyen qui ont alimenté la rédaction d'une Lettre de Politique Foncière et préparé la révision du Code Foncier, dont un projet a été présenté en novembre 2008.

Enfin, il faut noter que le programme Bonne Gouvernance a contribué à hauteur de 2,5 M€ au recensement de la population du Burundi, réalisé par le FNUAP durant l'été 2008. Les résultats de ce recensement, indispensables à toute planification (les derniers chiffres sur la population remontant au début des années 90), sont encore à venir. Ils devraient contribuer à une meilleure répartition des ressources publiques sur le territoire burundais.

2.3.2 Secteurs hors-concentration

Construction de la Route Nationale n° 12 : Gitega – Karuzi – Muyinga et réhabilitation de la voirie urbaine de Bujumbura -

Montant de l'engagement global: 62,66M€; montant des engagements individuels fin 2008 : 60,61M€; paiement 2008: 17,3M€; montant des paiements fin 2008: 25,4M€; reste 37,26M€.

Lancés officiellement par les plus Hautes Autorités du pays et de la DCE respectivement le 7 mars et le 30 juillet 2008, les travaux de construction de la RN 12 (104 km) et de réhabilitation de la Voirie de Bujumbura (43 km au départ, 31 km retenus par insuffisance de fonds) ont avancé selon le calendrier prévu en 2008. On estime aujourd'hui l'état d'avancement des travaux à environ 30% pour la RN 12 et à plus de 50% pour la Voirie de Bujumbura. Le retard initial de l'entreprise dans la mobilisation des engins et autres équipements, suite à la crise kenyane du début de l'année (conséquence de l'enclavement du Burundi), a été résorbé et la forte instabilité des missions de contrôle (au moins 6 chefs de mission successifs en une année sur les 2 lots) a été corrigée.

Néanmoins, la problématique de l'insuffisance du financement de ce projet, due essentiellement à la vétusté et à la mauvaise qualité des études techniques, reste toujours le principal obstacle à la réalisation du programme tel que prévu. Les efforts entrepris par le Bureau Simon & Christiansen pour trouver des voies d'économie sur le projet de la RN 12 se sont révélés irréalisables et infructueux.

Face à cette situation, la Délégation et l'ON ont proposé au Siège – qui a accepté- de mobiliser 5 millions d'euros prélevés sur le COM STABEX pour augmenter l'enveloppe RN 12 et la possibilité d'un 2^{ème} avenant de 17 millions d'euros pour combler le déficit de financement sur l'ensemble du programme. Les services concernés sont en train de préparer les 2 avenants d'augmentation de budget. Le Bureau BCEOM, qui est chargé de la surveillance et du contrôle de la qualité des travaux sur la RN 12 a demandé à l'Administration le renforcement de son équipe, arguant que sa structure actuelle ne suffit pas/plus pour bien mener sa mission, vu l'ampleur de la tâche. Le principe et les modalités de ce renforcement ont été, après négociation, acceptés par l'Administration.

Projet LRRD – Santé Plus

Montant de l'engagement global: 7,87M€; montant des engagements individuels fin 2008: 4,94M€; paiements 2008: 1,46M€; montant des paiements fin 2008: 1,46; reste 6,41M€.

Dans le cadre de la coopération entre le Burundi et la Commission Européenne, le projet SANTE PLUS ambitionne de faire passer 4 provinces du Burundi d'une période d'interventions d'urgence et de réhabilitation (appuyées par ECHO) – rendues nécessaires par la crise survenue en 1993 – à une phase de développement du système sanitaire. Ce projet santé de trois ans (avril 2008-décembre 2010) a une orientation sectorielle en parfaite cohérence avec les réformes innovantes proposées par la nouvelle politique nationale de santé du pays. Les principaux résultats de développement obtenus sont les suivants:

1. *Mise en place de l'équipe de gestion du projet.*
2. *Rationalisation du financement du système de santé* : un audit financier et comptable des formations sanitaires a eu lieu.
3. *Disponibilité des médicaments essentiels* : le financement des médicaments a été intégré aux subsides prévus dans le cadre de la contractualisation. Un état des stocks actuels a été réalisé, avec calcul des consommations mensuelles moyennes et identification des causes de rupture de stock. Le personnel a été formé à la gestion correcte et la commande rationnelle des produits. L'appui dans l'organisation, le suivi et la supervision de la gestion du médicament est en cours.
4. *Développement de la qualité des soins par une nouvelle stratégie de formation* : un programme et une méthodologie de formation et de supervision ont été définis. Les formations de base suivantes ont été réalisées: gestion du médicament, contractualisation, gestion du district, supervision, planification et information sanitaire.
5. *Amélioration de la gestion du système de santé basé sur les districts* : les équipes cadres sont en place dans les neuf districts sanitaires. Pour encourager et stabiliser le personnel

dans ses lieux de travail, des primes provisoires ont été octroyées, en attendant la contractualisation. La mise à niveau des infrastructures (bureaux des provinces sanitaires, bureaux des districts sanitaires, hôpitaux et centres de santé) dépend d'un appel d'offres de fournitures, de travaux ou de services, en cours. En attendant la généralisation de la contractualisation, le projet assure un appui financier par l'achat de carburant pour la supervision et l'approvisionnement. Afin de préparer les formations sanitaires à une gestion rationnelle de leurs ressources, une série d'expertises est en cours: parc informatique, équipement médical, radiocommunication, parc automobile; finances et comptabilité.

6. Pour généraliser la *contractualisation basée sur la performance* dans les neuf districts, un contrat à l'ONG CORDAID a été approuvé par la CE.

Commerce

La Facilité de Coopération Technique (FCT) a permis de financer un contrat-cadre pour la réalisation d'une étude sur l'impact de l'Accord de Partenariat Economique (APE) négocié par l'EAC et la Commission européenne, sur le développement du secteur privé au Burundi. Cette étude a fait l'objet d'un séminaire de dissémination en août 2008, qui a permis de sensibiliser de nombreux acteurs du secteur privé et de la société civile sur les enjeux de ces négociations pour le développement du Burundi. Le deuxième semestre 2008 a vu la question de l'intégration régionale prendre une dimension supplémentaire sur l'agenda du Gouvernement et des bailleurs. Un groupe de coordination sectoriel sur le sujet s'est mis en place, alors que DFID a mobilisé une expertise ponctuelle grâce à son projet régional sur l'EAC afin de préparer la mise en place des structures et mécanismes rendus indispensables par l'appartenance à l'EAC: TVA, Office Burundais des Recettes, et Tarif Extérieur Commun.

Le projet d'Intégration Régionale 10^{ème} FED, destiné à aider le Burundi à développer les capacités des 3 Ministères impliqués dans les négociations régionales commerciales (Commerce, Intégration Régionale et Vice-Ministère chargé de l'EAC) et à mieux coordonner le travail de ces derniers, a été approuvé par le Comité FED en décembre 2008. Ce projet, couvrant la période 2009 à 2011, est doté d'un montant d'1 M€.

Les résultats obtenus dans l'appui aux ANE

Montant de l'engagement global: 3,5M€; montant des engagements individuels fin 2008: 3,16M€; paiement 2008: 0,73M€; montant des paiements fin 2008: 1M€; reste 2,5M€.

La société civile burundaise pour l'instant, malgré le peu de ressources disponibles, est riche et dynamique, comme l'est le paysage médiatique du pays et bénéficie d'une relative liberté d'expression. Les appels à propositions lancés cette année ont néanmoins confirmé une contrainte structurelle propre aux ONG burundaises (et non aux bureaux locaux des ONG internationales): la difficulté de celles-ci de soumettre des propositions complètes et solides sur le fond, en raison d'un manque de capacités chronique. Le projet ARCANE, dont l'objectif spécifique est de renforcer les capacités opérationnelles et décisionnelles des acteurs non étatiques burundais, et qui est mis en œuvre depuis avril 2007, répond donc à un besoin profond de la société civile au Burundi.

Ce projet a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours en fin d'année 2008. L'expert mobilisé à cette occasion s'est félicité de la récente accélération du projet, concernant notamment la mise en place des 5 Maisons des Acteurs non Etatiques dans les provinces, dont les travaux de construction/réhabilitation sont en cours, alors que les contrats de formation prévues dans cette structure ont été signés en novembre 2008. Cette accélération s'est illustrée également cette année par la validation du nouveau statut de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burundi, devenue désormais fédérale et sectorielle, et dont la réforme de l'organigramme est en cours. Dans le domaine de la presse, le projet ARCANE a apporté un appui matériel important (rénovation de la salle de documentation et des bureaux, acquisition de mobilier), alors qu'une assistance technique est actuellement en préparation pour cette structure.

2.4. Autres coopération

a) Instrument de coopération au développement (sécurité alimentaire, acteurs non étatiques, ONG PVD)

En 2008, quelque 46 projets cofinancés par la CE étaient en cours/ont démarré au Burundi sur différentes lignes budgétaires, pour un montant total d'environ 26 M€ :

- 19 projets sur la ligne FOOD et sur le nouveau Food Security Thematic Programme (FSTP) pour un total de +/- 11,9 M€,
- 12 projets sur la ligne ONG-PVD et le nouveau programme NSA pour un total de +/-8,4 M€,
- 14 projets sur la ligne DDH pour un total de +/-5 M€ (voir point ci-après),
- et un projet de 1,4 M€ contre les mines anti-personnelles (arrivé à échéance en octobre 2008) qui a permis de déclarer le Burundi indemne de mines.

Sécurité alimentaire

Dans le cadre de la Convention de financement du PARSAD³⁰ (signée en février 2007, 3Mo€), la composante 2 (*Opérations pilotes de restauration de la sécurité alimentaire durable*) est mise en œuvre par la FAO (convention de contribution signée en avril 2007, pour un montant de 1,5 Mo€). Celle-ci a poursuivi ses activités (multiplication de semence et matériel végétal de base, encadrement des producteurs, appui aux activités de stockage et de transformation,...) au cours de l'année 2008. La composante 1, assistance technique au MINAGRIE (appui institutionnel), est en place depuis février 2008 (durée : 2 ans). Ses activités visent notamment la mise en place d'un système d'informations sur la sécurité alimentaire et sur la surveillance et l'analyse de l'évolution des prix des produits agricoles et le renforcement des capacités du Ministère (formations, dynamisation, équipement) dans la collecte, le traitement et la diffusion d'informations en matière agricole et de sécurité alimentaire.

En ce qui concerne les projets mis en œuvre par les ONG, les contrats de l'appel à propositions 2005 (6 contrats pour un montant de 2Mo€) ont pour la plupart terminé leurs activités. Sept contrats avaient été signés en 2007 dans le cadre de l'AOP 2006 (montant total ~ 2,5 Mo€). Les résultats de ces projets sont divers : les activités relatives à la lutte anti-érosive, à l'aménagement de marais et des bassins versants, à la construction d'infrastructures de stockage et de conservation notamment donnent généralement des résultats encourageants, mais la pérennité des réalisations et des acquis n'est pas toujours garantie notamment du fait du manque d'autonomie des bénéficiaires à la fin des projets. Les activités de multiplication des semences et matériel végétal de base ont souvent été décevantes (quantitativement et qualitativement).

Un appel à propositions a été lancé en février 2008 sur le nouveau programme thématique sécurité alimentaire. 8 contrats ont été signés fin 2008 dans ce cadre, avec des ONG/organisations internationales et locales (le partenariat local était imposé), pour un montant d'environ 5,7 Mo€, ciblant les provinces du Nord et du centre du Burundi, et visant la restauration de la sécurité alimentaire (activités relatives à la gestion de l'eau par l'aménagement et la réhabilitation de marais et de bassins versants, la lutte anti-érosive, l'appui aux organisations de producteurs, amélioration de la situation nutritionnelle,...), et en associant au mieux les structures locales.

Sur la ligne cofinancement avec des ONG européennes dans les pays en voie de développement, trois contrats (avec les ONG LVIA, Caritas International, CISV) sont en cours dans le domaine du développement agricole. Ils ciblent notamment la relance des activités productives du monde rural et de soutien aux communautés vulnérables, la

³⁰ *Projet d'Appui à la Restauration de la Sécurité Alimentaire Durable au Burundi*

diversification des revenus agricoles par l'intensification de l'arboriculture et la fruiticulture et le renforcement des capacités de coopératives agro-zootechniques.

NSA – ONG-PVD

Le DCE a signé en fin d'année 2008 trois projets DCI-NSAPVD orientés sur le handicap et la santé pour un montant de 2.497.058,75 €. Ces projets démarrent leurs activités au 1^{er} janvier 2009. Concernant les projets en cours, la DCE assure la gestion de cinq projets contractualisés en 2004 (1), 2005 (1) et 2007 (3), dont le plus ancien est arrivé à échéance en fin d'année. Le projet axé sur la problématique du handicap et contractualisé en 2005 se termine courant du premier trimestre 2009. Cette problématique étant largement sous-financée, son successeur (projet signé en 2008) arrive à point nommé pour assurer une continuité dans le cadre de la prise en charge des personnes vivant avec un handicap.

b) Allègement de la dette et actions financées à partir de l'enveloppe B du FED dans le cadre de FLEX

La Délégation, avec l'aide de la CELON, a soumis les données relatives aux exportations agricoles et de minerai du Burundi en 2007. Ces chiffres ont motivé l'octroi d'une enveloppe de 910 000 € au titre de la compensation de la baisse des recettes d'exportations constatée en 2007. La Délégation a proposé que ces 910 000 € soient utilisés dans un projet de relance du secteur agricole.

c) L'aide humanitaire ou d'urgence

Sur le front de l'action humanitaire, l'année 2008 a été caractérisée par une amélioration globale de la situation des populations les plus vulnérables. Cependant, la malnutrition sévère continue de sévir dans de nombreuses provinces en proie à une relative insécurité alimentaire. L'extension de la prise en charge de cas par l'approche CTC (Community Therapeutic Care) permet cependant de fermer progressivement les grands centres nutritionnels afin de les intégrer dans les services pédiatriques des structures de santé. Des cas de choléra ont persisté en 2008 notamment dans la province de Cibitoke, mais ont été très sérieusement limités le long du lac Tanganyika grâce à la réhabilitation de réseaux d'adduction d'eau. La reprise des combats en avril et mai derniers dans les provinces de Bubanza et Bujumbura rural a nécessité de nombreuses interventions humanitaires afin de gérer au mieux les populations déplacées plusieurs semaines d'affilée. Enfin, la gestion des réfugiés congolais a été maintenue sur 3 camps (environ 20,000 réfugiés). L'insécurité qui prévaut au Nord Kivu n'a pour l'instant pas encore provoqué d'afflux massifs de populations.

d) Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDHR)

Dans le domaine des droits de l'Homme, les activités des 5 contrats (AVSI, CORDAID, VIS, CORD et CISV) qui ont été signés suite à l'appel à propositions ONG-PVD centralisé sont en cours.

Les 5 contrats signés avec des ONG burundaises (Pili Pili, OPDE, UNIPROBA, ACAD, FVS AMADE) suite à l'appel à proposition DDH décentralisé ont également démarré leurs activités. Ces projets devraient voir leurs activités se terminer fin 2009.

Pour le Projet régional sur la prévention et la lutte contre la torture, l'ONG Avocats Sans Frontières a continué ses activités. Un séminaire régional sur la prévention et la lutte contre la torture a eu lieu en août avec la participation de 4 pays bénéficiaires (la RDC, le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi).

Diverses demandes d'avenants/modifications de contrats (réaménagements budgétaires, extensions de durée) ont été traitées. Pour 2008, il n'y a pas eu de monitoring des projets

DH. Le projet d'Alboan est le seul projet qui a été audité pendant l'année (impact globalement positif).

Un appel à propositions décentralisé a été lancé en août suite aux 600 000 € attribués au Burundi dans le cadre du Plan Annuel d'Action IEDHR 2008. Cet appel, structuré autour de deux thématiques distinctes (violences faites aux femmes et mineurs incarcérés) n'a pas généré le nombre espéré de propositions suffisamment solides pour être retenues. En conséquence, seules deux propositions (de la part des ONG CARE et Handicap International) ont été sélectionnées, sur la seule thématique des violences faites aux femmes, pour un total de seulement 200 000 €.

e) Stabex

L'année 2008 devait être une année importante pour la signature des contrats et devis programme de mise en œuvre opérationnelle de tous les fonds STABEX puisque le 31/12 était la date de clôture des engagements. Mais force est de constater que les résultats obtenus sont décevants (10,74M€ de contrats signés et 5,65M€ de paiements seulement) et sont la conséquence, pour beaucoup, d'une faiblesse dans la gestion des projets alors que sont concernés des secteurs vitaux de l'économie du Burundi.

A cette date il restait encore beaucoup de choses à faire et, à la demande du Gouvernement, le Burundi a bénéficié d'un délai de grâce de 4 mois supplémentaires pour la contractualisation des fonds STABEX. Il faut toutefois mentionner qu'en cas d'appels d'offres infructueux concernant la construction de la clôture de l'aéroport, le lot des pistes à café et celui des pistes à palmiers à huile, il y a un risque de non engagement des fonds évalué à 4,5 M€.

Pour la filière café en 2008, la Commission a continué son appui dans la réhabilitation de l'outil industriel (133 station de lavage et 168,8 km de pistes d'accès à ces stations de lavage) en vue de garantir un traitement convenable de la cerise du café, garant de qualité, dans l'attente des réformes de la filière qui tardent à se concrétiser. Le maintien et la réhabilitation de cet outil est vital car sans lui, c'est la filière qui risque de disparaître avant que la réforme ne soit en place, alors que l'on connaît l'importance fondamentale de celle-ci dans l'économie du Burundi. Il y a, de fait, aussi une valorisation de cet outil qui le rendra plus attractif pour de futurs acquéreurs de ces stations de lavage

En ce qui concerne la filière thé, la Commission Européenne a poursuivi son effort de renouvellement de l'outil de production des différents complexes théicoles. Ce renouvellement a déjà produit des résultats certains avec l'augmentation du prix du thé Burundais sur les enchères de Mombasa. Par la mise en place de nouvelles pépinières de thé et la diffusion des plants aux agriculteurs intéressés par la culture du thé, la Commission Européenne à travers les fonds STABEX va permettre l'augmentation des surfaces emblavées et améliorer les sources de revenus des populations de ces régions.

Concernant la filière palmier à huile, le STABEX a continué le renouvellement des plantations de palmiers à huile par l'abattage de vieux palmiers à huile (1500 ha sur 2000 ha prévus) et la mise en place des pépinières pour la replantation dans ces espaces libérés d'arbres. Cette activité se réalise en vue d'augmenter la production de l'huile de palme car la demande d'huile de consommation est en constante progression mais aussi la demande de l'industrie du savon et que pour cette culture le Burundi possède un avantage comparatif évident au sein de l'EAC.

Le STABEX a en outre continué son intervention dans l'amélioration du matériel végétal et la mise en place des conditions favorables à l'exportation des fruits et légumes. Cette action est menée dans le but de diversifier les exportations et contribuer à l'amélioration des sources de devises pour le pays. Comme corollaire, le STABEX compte améliorer la sécurisation de l'aéroport internationale de Bujumbura (l'appel d'offres infructueux a été

relancé) en vue de le rendre plus attractif à des compagnies de voyage susceptibles d'assurer les transports de ces nouveaux produits.

En coopération avec la FAO, le STABEX a continué son action de formation de 2.803 moniteurs agricoles et agents de base des services de vulgarisations répartis sur les 2.909 collines du pays sur les techniques d'exploitations agricoles. Le but principal de cette action est de renforcer les capacités de ces agents à la base et de mettre à leur disposition des moyens (kits agricoles) permettant d'assurer l'accompagnement et le conseil permanent dans les exploitations agricoles en vue de l'augmentation de leur productivité et par conséquent de la production agricole.

S'agissant du volet réinsertion prévu dans le COM, le STABEX a signé une convention de contribution avec l'UNICEF relatif à la réinsertion des burundais expulsés de la TANZANIE. Pour l'année 2008, les actions de réintégration réalisées sont principalement la fabrication des briques pour la construction des maisons, la commande de médicaments pour la prise en charge médicale de ces expulsés, la validation de plan technique définitif d'une école conforme du pays ainsi que la mobilisation sociale par l'identification et la formation des leaders communautaire, la formation des expulsés à la résolution pacifique des conflits etc...

2.5. Politique de cohérence pour le développement – PCD

Les négociations actuelles sur un Accord de Partenariat Economique (APE) complet, incluant les services, les barrières techniques au commerce, les normes phytosanitaires ainsi que la protection intellectuelle, entre la Commission européenne et l'EAC, ont le mérite de redonner de l'importance à la question du développement du secteur privé dans la stratégie plus large de développement du Burundi. L'adoption d'un nouveau code d'investissement en 2008 au Burundi, quelques mois après l'adhésion du Burundi à l'EAC en juillet 2007 et la signature par l'EAC et la Commission d'un APE intérimaire en décembre 2007, n'étaient pas fortuites. Le Gouvernement burundais est conscient de la nécessité de réformer son secteur bancaire, et le contexte fiscal et règlementaire des affaires, afin de pouvoir profiter pleinement des opportunités offertes par la libéralisation des flux commerciaux au sein de l'EAC et avec l'Union européenne.

Les exportations burundaises étaient déjà exemptées de droits de douane sous le régime "Tout sauf les Armes" (TSA), mais l'APE intérimaire signé avec l'EAC en décembre 2007, garantit désormais cette exemption à plus long terme, jusqu'à 2033. Les règles d'origine sont aussi plus favorables que celles définies par l'accord "TSA", ce qui permettra à certains biens transformés en dehors du Burundi de bénéficier malgré tout de l'affranchissement des tarifs douaniers en Europe. Ces progrès sont cohérents par rapport aux politiques de relance des filières agricoles menées actuellement au Burundi par le biais du PPCDR et du STABEX.

2.6. Dialogue avec le Parlement, les autorités locales et les ANE

L'année 2008 a été ponctuée de plusieurs rencontres entre la Délégation de la Commission européenne et la société civile. L'apport du projet ARCANE, grâce à sa base de données sur les ASBL et ses nombreux contacts au sein de la société civile burundaise, a été précieux pour assurer l'organisation et le succès de ces réunions. La délégation a ainsi convié un ensemble de journalistes à un déjeuner de travail en septembre 2008 sur la mise en œuvre du FED au Burundi. Les ONG burundaises ont fait l'objet d'une invitation spécifique à une réunion d'information sur la coopération CE/Burundi en cours, en décembre 2008. Enfin, il faut signaler que la réalisation du présent RAC a fait l'objet d'une participation de quelques membres de la société civile burundaise en fin décembre 2008, en partenariat avec la CELON.

La réunion de décembre 2008 sur les projets FED a permis de constater que les ONG regrettaient le manque de transparence et d'ouverture de la Commission européenne dans la programmation et la prise de décision sur les subventions attribuées sur lignes budgétaires. Cette plainte révèle sans doute un manque structurel d'accès aux outils d'information en ligne d'EuropeAid. Elle rappelle également la nécessité pour la Délégation de poursuivre ses efforts pédagogiques sur les opportunités de financement sur les lignes budgétaires. C'est en ce sens qu'une réunion de sensibilisation et d'information sur l'appel à proposition IEDDH 2008 avait été organisée en septembre 2008, avec un succès mitigé puisqu'au final seules 2 propositions sur 6 possibles ont été sélectionnées. La leçon a été retenue et la Délégation prévoit pour 2009 une réunion d'information pour faire le bilan de ce qui a pêché dans les propositions soumises en 2008 (principalement sur la forme, le respect des procédures et le budget), avant d'organiser une nouvelle réunion d'information sur l'appel à propositions IEDDH 2009.

Les interventions des ONG lors des différentes réunions ont également montré un fort intérêt pour le sujet des APE (ainsi qu'un relatif manque d'information à ce sujet), mais également des préoccupations quant à l'ampleur de l'aide de la Commission européenne attribuée sous forme d'appui budgétaire. A l'évidence, les arguments de développement de capacités et d'appropriation par l'Etat, par le biais d'une aide sous forme d'appui budgétaire, trouvent assez peu de résonance auprès d'ONG luttant chaque jour pour assurer leur financement et leur développement. Cette problématique montre néanmoins la nécessité pour la CE de mettre l'accent, lorsqu'elle décrit la mise en œuvre du FED, sur le dialogue entre le bailleur et le bénéficiaire instauré dans le cadre de l'appui budgétaire, en matière de pilotage macro-économique, de gouvernance et de réforme de la gestion des finances publiques. Le maintien d'une ambiguïté sur ce thème risque sinon de discréditer le Gouvernement et le bailleur aux yeux de l'opinion publique et de la société civile, dans un contexte général où les présomptions de corruptions ne sont jamais loin.

Enfin, il faut noter que la Délégation de la Commission européenne a préparé une présentation du 10^{ème} FED qui devait être faite conjointement avec l'ON aux deux assemblées du Parlement. Le non-fonctionnement de l'Assemblée Nationale pendant le 1^{er} semestre et la surcharge de travail qui en a découlé pour le 2^{ème} n'a pas permis de faire cette présentation en 2008. Pour autant, des rencontres régulières entre le CDD et les Présidents de l'AN et du Sénat ont permis de maintenir un dialogue permanent.

2.7. L'efficacité de l'aide

Suite à la recommandation de Table-Ronde des Bailleurs de Fonds en 2007 de renforcer les mécanismes de suivi et de coordination de l'aide, un Groupe de Coordination des Partenaires (GCP) a été instauré début 2008. L'une de ses premières réalisations a été une réponse vraiment coordonnée et bien documentée au questionnaire OCDE sur l'APD pour la réunion d'Accra. L'autre réalisation de 2008 a été la mise en place d'un mécanisme de collecte et de partage de l'information concernant les aides fournies par les différents donateurs qui n'est toutefois pas encore opérationnel. Fin 2008, à l'instigation de la BM (le BINUB qui a la coordination dans son mandat n'en prenant pas l'initiative), les principaux bailleurs de fonds ont décidé d'entreprendre des actions pour (re)vitaliser la structure du GCP afin d'accélérer la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'Aide et appliquer au plus tôt le Programme d'Action d'Accra (deux engagements auxquels le Burundi a aussi souscrit). Si les principaux bailleurs considèrent que le renforcement des capacités burundaises d'élaboration des programmes d'aide, d'absorption et de mise en œuvre de ceux-ci est impératif, ils estiment toutefois qu'il ne peut s'effectuer que progressivement ce qui implique le maintien d'une approche projet encore pour un certain temps et dans certains secteurs. Pour autant la CE, n'a pas créé en 2008 de nouvelle Unité de Gestion de Programme (PIU). Par ailleurs, la division du travail impliquant la limitation à deux ou trois secteurs

d'intervention par bailleur n'est guère applicable au Burundi pour le moment, mais on y travaille, tant le nombre de domaines où une aide est nécessaire est important et le nombre de bailleurs - et par conséquent les ressources financières disponibles - limités.

La coordination au niveau sectoriel a continué de se renforcer en 2008. Ainsi, le DFID a intensifié la coordination des interventions dans le domaine de la santé dans lequel le plus de bailleurs différents sont actifs (UK, CE, B, D, CH, Japon, BM, OMS, SNU). La coordination s'est aussi poursuivie dans les secteurs de l'éducation (B,F,UK,L) dont la Belgique assure le leadership, de la justice (CE, UK leader, Belgique, Suède, BINUB), de la Sécurité 'NL leader , B, F) et de la décentralisation (mise en place d'un programme complémentaire d'intervention entre BM, CE, D, CH, USA, PNUD). La coordination des programmes et des projets d'appui budgétaire et d'appui aux réformes de la gestion des finances publiques s'est poursuivie au sein du Comité Technique du Cadre de Partenariat, qui a bénéficié du travail de la cellule financée par la CE au sein du Ministère des Finances (MdF). Suite à l'étude PEFA financée par la CE, les bailleurs les plus impliqués sur ces questions (CE, UK, FMI, BM) ainsi que le MdF se sont accordés pour procéder à un réexamen collectif du rapport provisoire qui en est résulté afin de garantir une meilleure appropriation de ce travail par le Gouvernement burundais.

En matière d'intégration régionale, un Groupe de coordination sur l'*East African Community* (EAC) mis en place en octobre 2008 réunit le DFID (qui fournit une AT pour l'adoption des réformes majeures liées à l'intégration du Burundi dans l'EAC), la CE, B, D, le Vice Ministère chargé de l'EAC et des bailleurs intervenant dans le développement du secteur privé ou les finances publiques (FMI, BM, NL).

Dans le domaine de l'agriculture/ développement rural/sécurité alimentaire, la coordination entre les différents intervenants s'est développée mais aurait gagné en efficacité si le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage en avait assumé davantage le rôle de chef de file. Un Groupe sectoriel « Agriculture et développement rural » a été créé fin 2008 afin de veiller à ce que les différentes activités concourent à la mise en œuvre effective des actions prioritaires de la politique agricole du pays. Dans cette optique, un des outils de travail privilégiés est la Stratégie Agricole Nationale adoptée par le Conseil des Ministres le 15 octobre 2008. Pour ce qui est des interventions en faveur des acteurs non étatiques du secteur privé, la coordination entre les partenaires (BM, CE, USAID) s'est effectuée sous la houlette du Ministère du Commerce. Tel a été notamment le cas pour la réforme de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burundi mise en œuvre avec le soutien du projet FED ARCANE.

Quant à la **coordination intra-européenne**, elle a à nouveau bien fonctionné en 2008. La France qui a exercé la Présidence de l'UE tout au long de l'année au Burundi a tenu des réunions de coordination mensuelles. La concertation régulière entre la DCE et les HoMS a permis d'adopter des positions communes (en particulier dans les réunions locales de la Commission de Consolidation de la Paix et du Comité de Pilotage Conjoint) et d'entreprendre des démarches politiques communes.

3. ANNEXES

3.1. "Country at a glance"

3.2. /

3.3. Le rapport annuel sur l'appui budgétaire ou sectoriel

3.4. L'efficacité de l'aide

3.5. Annexes financières

3.1 - Country at a glance

MONITORING COUNTRY PERFORMANCE

Key indicators	1990	2005	2006	2007	2008 (*)	Inter m. Targets	2015 goals
1. Proportion of population below 1\$/day in PPP	34,9	70	68	69	69		50%1990 value
2. Prevalence of underweight children	38	45	45	37	35		50%1990 value
3.Under 5 child mortality(1/1000)	118	180	106	165	160		1/3 1990 value
4. HIV prevalence rate of women aged 15-24	11	11	10	10	3,04		Halt/reverse rate
5. Proportion of births attended by skilled health personnel	24	24	24	25	28		100%
6.Proportion of 1 year old children immunised against measles	83	78	78	85	91		100%
7. Net enrolment ratio in primary education	68	59,8	72,4	73	74		100%
8. Ration of girls to boys in primary and secondary education	55	54,3	71,1	72	73		1:1
9. Primary school completion rate	60	58	38	48	49		
10. Proportion of population with sustainable access to an improved water source	51	43	43	43	43		50%1990 value
11. Fixed lines and mobile telephone per 1000 inhabitants	1,4	17,6					
12. Formal cost required for business start up (% du revenu/hab.)			180		215		
13.Time required for business start up			43 days		43 days		
14. Real GDP per capita and annual change (\$ US)	200	92	83	144	144		
15. Access of rural population to an all season road							
16. Household electrification rate					2		

(*) Il s'agit de projections en se basant sur les données 2007 car les résultats pour 2008 ne sont pas encore disponibles.

3.3. Le rapport annuel sur l'appui budgétaire ou sectoriel

Structure de l'Appui Budgétaire de la CE (tranches fixes/variables)

1ère tranche (15 M€) Le décaissement de la partie fixe 11M€ était conditionné par la réalisation des conditions générales. Le déboursement de la partie variable d'un montant de 4M€ était lié à la réalisation des indicateurs de performance suivants :

- (pour 2M€) promulgation du nouveau Code des Marchés Publics ;
- (pour 1M€) intégration de la solde dans le Système d'Information Intégré pour la Gestion des Finances Publiques (SIGEFI) ;
- (pour 1M€) méthodologie du recensement de la fonction publique, de la police et de l'armée acceptée (différentes étapes détaillées).

Ce dernier indicateur n'a été considéré comme rempli que partiellement, ce qui a justifié un décaissement de 0,5 M€, soit un total sur la tranche de 14,5 M€ sur 15 M€ possibles.

2^{ème} tranche (7 M€) Le décaissement de la partie fixe 5M€ était conditionné par la réalisation des conditions générales. Le déboursement de la partie variable d'un montant de 2M€ était lié à la réalisation des indicateurs de performance suivants :

- (pour 0,5M€) introduction d'une requête en bonne et due forme par le Ministère des Finances (documents mis à disposition, termes de référence,...) pour la réalisation d'audits de la passation de marchés publics spécifiques en 2006 ;
- (pour 0,5M€) phase de préparation du recensement de la fonction publique, de la police et de l'armée terminée (Système informatisé de la gestion du personnel de l'Etat testé et en place) ;
- (pour 0,5M€) publication du rapport de la Cour des Comptes sur l'exécution de l'exercice budgétaire 2006 et publication et médiatisation des débats au Parlement (commissions économiques et séance plénière) ;
- (pour 0,5M€) mise en place d'un mécanisme de suivi de la mise en œuvre du PAP CSLP et sélection d'indicateurs pour assurer le suivi de l'exécution du CSLP.

L'indicateur sur la phase de préparation des 3 recensements n'a pas été considéré comme rempli. Un total de 6,5 M€ sur une tranche maximale de 7 M€ a donc été décaissé.

3^{ème} tranche (7 M€) Le décaissement de la partie fixe 5M€ était conditionné par la réalisation des conditions générales. Le déboursement de la partie variable d'un montant de 2M€ était lié à la réalisation des indicateurs de performance suivants :

- (pour 0,5M€) Recensement de la fonction publique, de l'armée et de la police terminé ;
- (pour 0,5M€) Production effective des états de solde par le Ministère des Finances ;
- (pour 1M€) Réalisation de l'évaluation de l'exécution du CSLP en 2007 (condition nécessaire pour atteindre le point d'achèvement PPTE).

Les deux indicateurs sur l'achèvement des recensements et la production effective des états de solde (0,5 + 0,5 M€) n'ont pas été remplis. Un total de 6 M€ sur une tranche maximale de 7 M€ a donc été décaissé.

Suite à l'avenant à la Convention de Financement du PASME (soumise au siège le 5 novembre 2008):

4^{ème} tranche (2 M€) Le décaissement des reliquats des 3 premières tranches était conditionné par la réalisation de la condition suivante: lancement des recensements de l'armée et de la police avant le 31 octobre 2008.

Cet indicateur a été considéré comme rempli mais n'a pas encore fait l'objet d'un décaissement.

5^{ème} tranche (6,37 M€) Cette tranche supplémentaire visait à réduire le coût budgétaire des mesures prises par le gouvernement du Burundi pour limiter l'impact social de la hausse soudaine du cours des denrées alimentaires

Cette tranche n'a pas encore été décaissée.

Ratios de décaissement

Ratio de décaissement des tranches variables du programme PASME (années 2007 et 2008)	75%
Ratio de décaissement des tranches variables du programme PASME (année 2008)	62,5%
Ratio de décaissement du programme PASME au 31 décembre 2008 (total des engagements - tranches fixes et variables, 4^{ème} et 5^{ème} tranches incluses)	72,25%

Appui institutionnel et coordination

La CE a financé sur le montant de l'appui institutionnel du programme PASME (1M€) le fonctionnement de la Cellule d'Appui du Cadre de Partenariat, une mission longue d'assistance technique auprès de la Cellule, ainsi que deux audits d'utilisation des fonds PPTE. Le fonctionnement de la Cellule d'Appui s'est révélé perfectible, certains Directeurs Généraux du Ministère n'accomplissant pas le travail requis alors qu'ils faisaient parti de la Cellule, limitant ainsi les ressources humaines de la Cellule d'Appui au strict minimum, dans un contexte où celle-ci faisait l'objet de sollicitation de tous les bailleurs intéressés par l'appui budgétaire, et se trouvait étroitement impliquée dans la préparation et le vote du budget par le Parlement. La structure et le financement par la CE de cette Cellule feront l'objet d'un réexamen approfondi durant la préparation du projet d'Appui budgétaire 10^{ème} FED, qui démarrera en 2009.

L'assistant technique mobilisé auprès de la Cellule a également été retenu en novembre pour effectuer la mission d'évaluation PEFA, dont le rapport provisoire a suscité des réactions mitigées en raison d'une notation jugée très sévère. Ce rapport, qui fera l'objet d'un exercice collectif de finalisation durant le début de l'année 2009, aura en tout cas eu le mérite de clarifier la situation en termes de documents-cadres pour la programmation de l'appui institutionnel externe aux réformes de la gestion des finances publiques au Burundi. La Banque Mondiale, qui semblait s'arc-bouter sur son rapport PEMFAR de juin 2008, le défendant comme une référence à inclure dans la Stratégie et le Plan d'Action nationale en la matière, ainsi que le FMI et les autres bailleurs bilatéraux, ont tous reconnu en décembre 2008 la nécessité d'actualiser la Stratégie et le Plan d'Action au regard des conclusions du PEFA, avant l'approbation en Conseil des Ministres. Cette même Stratégie et ce Plan d'Actions ont été reconnus comme les seuls documents-cadres légitimes pouvant servir à l'harmonisation et l'alignement des différents programmes d'appui institutionnel en cours ou en préparation au Burundi.

Ces divergences ponctuelles entre bailleurs, qui se sont aplanies en fin 2008, ne doivent pas occulter la coordination constante qui se déroule au sein des réunions mensuelles du Comité Technique du Cadre de Partenariat. Cela s'illustre notamment par un certain degré de convergence entre les indicateurs choisis par le FMI, la Banque Mondiale, et la Commission européenne. Ainsi la Banque Mondiale a intégré la gestion de la solde au sein du SIGEFI comme déclencheur pour décembre 2008 de son programme d'appui à la réforme économique (ERSG III), comme l'avait fait la Commission européenne pour la 1^{ère} et la 3^{ème} tranche variable du PASME. Le contrôle externe exercé par la Cour des Comptes (ERSG II – 2^{ème} tranche variable du PASME) et l'adoption d'un nouveau code des marchés publics (ERSG I – 1^{ère} tranche variable du PASME) constituent d'autres points de convergence entre la Banque Mondiale et la Commission européenne, qui réduisent d'autant les coûts de transaction pour le gouvernement burundais et rendent plus cohérente l'action des bailleurs en vue de la réforme de la gestion des finances publiques au Burundi. Cela se vérifie également par la reprise par la Commission européenne, pour le décaissement de la 4^{ème} tranche du PASME, d'un repère structurel figurant dans la FRPC 2008-2011 du FMI (lancement des recensements de la police et de l'armée avant le 31 octobre 2008). L'alignement et l'harmonisation de l'appui à la réforme de la gestion des finances publiques, ainsi que des indicateurs pour le décaissement de l'appui budgétaire, ne devraient aller qu'en s'améliorant à partir de 2009, lorsque la Stratégie Nationale et le Plan d'Actions en la matière auront été adoptés en Conseil des Ministres après avoir intégré les résultats de la récente étude PEFA.

Donor disbursements in Burundi as per 31/12/08

in Euro x 1 million

Donors	Sectors																		
	Ap. Annual Funding	Budget support & aid forgiveness	Rural development	Food aid	Ennergy	Transport / Roads / In frastructures	Education	Health	Water & Sanitation	Rufugees	Gender	Private Sector / Commerce	Security	Decentralization	Justice	Economic governance	Democratic governance	Support to civil society	Emergency program
Belgium ⁽¹⁾	16,9		1,5			1,0	5,0	0,8					0,6		0,6		0,8		6,6
Germany	14,5		1,8	1,2				1,0	5,2	2,8			1,0				0,6	0,9	
France	9,4	2,0	0,2	2,4			1,8	0,9			0,1		0,9			0,9		0,1	0,0
Netherlands	25,1	13,5	1,5	1,7				0,9		2,5		3,5	1,3			0,2		pm	
Sweden ⁽²⁾	1,0														0,5		0,5		
UK ⁽³⁾	7,8						0,9	2,3		1,6						0,2		2,0	0,8
European Commision	64,9	13,0	10,1	7,9		17,6		5,5	0,5	5,5				0,8	1,6			2,4	
Total UE	139,6	28,5	15,1	13,2		18,6	7,7	11,4	5,7	12,4	0,1	3,5	3,8	0,8	2,7	1,3	1,9	5,4	7,4
United States ⁽⁴⁾																			
IMF																			
ADB ⁽⁴⁾																			
Norway																			
Switzerland																			
World Bank ⁽³⁾	52,3	16,9	6,3	6,7	0,9	3,6	2,4	5,6	0,9	3,4				2,5	3,1				
TOTAL ALL DONORS																			

⁽¹⁾ Plus about 3 M€ through NGOs and about 5 M€ for emergency aid - Final figures will be available in May 2009.

⁽²⁾ Managed by UK

⁽³⁾ Exchange Rate used: 1GBP = 1,0679 EUR

⁽⁴⁾ Exchange Rate used:: 1EUR=1,483USD

Planned donor disbursements in Burundi for 2009

in Euro x 1 million

Sectors Donors	Ap. Annual Funding	Budget support & aid forgiveness	Rural development	Food aid	Ennergy	Transport / Roads / Infrastructures	Education	Health	Water & Sanitation	Rufugees	Gender	Private Sector / Commerce	Security	Decentralization	Justice	Economic governance	Democratic governance	Support to civil society	Emergency program
Belgium ⁽¹⁾			6,1			2,7	7,5	5,0					1,2		2,0		1,3		1,6
Germany																			
France																			
Netherlands																			
Sweden ⁽²⁾															0,624				
UK ⁽³⁾								0,024	0,876	2,136						0,112			
European Commision	73,5	19,5	3,7	3,7		26,3		1,4		5,6							10,2	3,2	
Total UE																			
United States ⁽⁴⁾																			
IMF																			
ADB(4)																			
Norway																			
Switzerland																			
World Bank ⁽³⁾	41,1	16,9			1,7	0,4	6,1	5,7	1,7	3,4				5,2		0,0			
TOTAL ALL DONORS																			

⁽¹⁾ Plus about 3 M€ through NGOs and about 5 M€ for emergency aid - Final figures will be available in May 2009.

⁽²⁾ Managed by UK

⁽³⁾ Exchange Rate used: 1GBP = 1,0679 EUR

⁽⁴⁾ Exchange Rate used:: 1EUR=1,483USD

Planned donor disbursements in Burundi for 2010

in Euro x 1 million

Sectors Donors	Ap. Annual Funding	Budget support & aid forgiveness	Rural development	Food aid	Ennergy	Transport / Roads / Infrastructures	Education	Health	Water & Sanitation	Rufugees	Gender	Private Sector / Commerce	Security	Decentralization	Justice	Economic governance	Democratic governance	Support to civil society	Emergency program
Belgium ⁽¹⁾			4,4			1,0	4,0	4,4							2,2		0,3		
Germany																			
France																			
Netherlands																			
Sweden ⁽²⁾															0,456				
UK ⁽³⁾										3,424						0,02			
European Commision																			
Total UE																			
United States ⁽⁴⁾																			
IMF																			
ADB(4)																			
Norway																			
Switzerland																			
World Bank ⁽³⁾	51,8	16,9			3,0	10,2	2,7	2,8	3,0	3,4				7,1		2,7			
TOTAL ALL DONORS																			

⁽¹⁾ Plus about 3 M€ through NGOs and about 5 M€ for emergency aid - Final figures will be available in May 2009.

⁽²⁾ Managed by UK

⁽³⁾ Exchange Rate used: 1GBP = 1,0679 EUR

⁽⁴⁾ Exchange Rate used:: 1EUR=1,483USD

Planned donor disbursements in Burundi for 2011

in Euro x 1 million

Sectors Donors	Ap. Annual Funding	Budget support & aid forgiveness	Rural development	Food aid	Ennergy	Transport / Roads / Infrastructures	Education	Health	Water & Sanitation	Rufugees	Gender	Private Sector / Commerce	Security	Decentralization	Justice	Economic governance	Democratic governance	Support to civil society	Emergency program
Belgium ⁽¹⁾			3,8				2,5	1,3							1,3				
Germany																			
France																			
Netherlands																			
Sweden ⁽²⁾																			
UK ⁽³⁾																			
European Commision																			
Total UE																			
United States ⁽⁴⁾																			
IMF																			
ADB ⁽⁴⁾																			
Norway																			
Switzerland																			
World Bank ⁽³⁾	41,9	16,9	7,2		4,2		0,3		4,2					6,4		2,7			
TOTAL ALL DONORS																			

⁽¹⁾ Plus about 3 M€ through NGOs and about 5 M€ for emergency aid - Final figures will be available in May 2009.

⁽²⁾ Managed by UK

⁽³⁾ Exchange Rate used: 1GBP = 1,0679 EUR

⁽⁴⁾ Exchange Rate used: 1EUR=1,483USD

Situation financière (en €) des 7ème, 8ème et 9ème FED au Burundi au 31/12/2007

Allocation au titre du 7ème FED (hors Stabex) : 68 820 626,51 €					
Programmes	Total des engagements primaires (CF)	Montant total des contrats	Montant total des paiements	Taux réalisation Contrats/Convent. de Financ.	Taux réalisation Paiements/ Contrats
Alimentation en eau potable dans la Province de Rutana	4.032.448,16	4.032.448,16	4.032.448,16	100%	100,00%
Développement socio-économique Province de Kirundo	2.171.967,88	2.171.967,88	2.142.426,27	100%	98,6%
Programme Spécial de Réhabilitation pour Pays voisins du Rwanda	1.758.091,07	1.758.091,07	1.758.091,07	100%	100,00%
Programme de Réhabilitation du Burundi	43.151.397,26	43.001.658,69	42.419.957,62	99,7%	98,6%
Réhabilitation Sanitaire dans 5 Provinces	5.786.722,14	5.786.722,14	5.776.847,85	100%	99,8%
Appui à la Balance des paiements	11.920.000,00	11.920.000,00	11.920.000,00	100%	100%
Appui à l'Ordonnateur National du FED	1.822.671,85	1.822.671,85	1.820.311,72	100%	99,9%
Total cumulé	68.820.626,51	68.670.887,94	68.049.770,97	99,8%	99,1%
Allocation au titre du 8ème FED (hors Stabex) : 47 248 772,38 €					
Programmes	Total des engagements primaires (CF)	Montant total des contrats	Montant total des paiements	Taux réalisation Contrats/Convent. de Financ.	Taux réalisation Paiements/ Contrats
Appui au rapatriement volontaire des réfugiés burundais	25.000.000,00	25.000.000,00	22.500.000,00	100%	90%
Programme d'Allègement de la Dette et Appui aux Réformes Economiques	22.248.772,38	22.248.772,38	22.228.044,51	100%	100%
Total cumulé	47.248.772,38	47.248.772,38	44.728.044,51	100%	95%
Allocation au titre du 9ème FED : 262 921 985,06 €					
Programmes	Total des engagements primaires (CF)	Montant total des contrats	Montant total des paiements	Taux réalisation Contrats/Convent. de Financ.	Taux réalisation Paiements/ Contrats
Augmentation du plafond du Program. d'allègement de la dette (8ème FED)	4.520.000,00	4.520.000,00	4.520.000,00	100%	100%
Program.pluriannuel d'appui à la Réduction de la Pauvreté (Aide budgétaire)	41.873.333,00	41.286.150,00	41.008.966,43	99%	99,3%
Appui Budgétaire de Stabilisation Macroéconomique	32.680.000,00	31.900.310,00	17.180.000,00	98%	53,9%
Appui Transitoire au Secteur de la Santé Burundi	3.470.372,19	3.470.372,19	3.267.422,80	100%	94,2%
Aménagement et bitumage de la RN12 et Réhabilitation de la VUB	62.658.963,23	60.106.454,60	8.124.168,63	96%	13,5%
Support to the Peace Process in Burundi	13.949.316,64	13.949.316,64	13.949.316,64	100%	100%
Appui à la Bonne Gouvernance	19.750.000,00	7.392.494,80	3.340.643,19	37%	45,2%
Projet d'Appui et de Renforcement des Capacités des Acteurs non Etatiques	3.500.000,00	1.546.370,00	279.234,15	44%	18,1%
Programme Post-Conflict au Développement Rural	66.750.000,00	14.166.000,00	6.707.752,65	21%	47,4%
Projet de Développement dans la Santé au Burundi	7.870.000,00	344.800,00	-	4%	0,0%
Facilité de coopération technique	2.500.000,00	1.719.494,87	1.318.787,07	69%	76,7%
Appui à l'Ordonnateur National du FED	3.400.000,00	955.539,00	436.946,08	28%	45,7%
Total cumulé	262.921.985,06	181.357.302,10	100.133.237,64	69%	55,2%

Situation financière (en €) des 7ème, 8ème et 9ème FED au Burundi au 31/12/2007

Allocation au titre du 7ème FED (hors Stabex) : 68 820 626,51 €					
Programmes	Total des engagements primaires (CF)	Montant total des contrats	Montant total des paiements	Taux réalisation Contrats/Convent. de Financ.	Taux réalisation Paiements/ Contrats
Alimentation en eau potable dans la Province de Rutana	4.032.448,16	4.032.448,16	4.032.448,16	100%	100,00%
Développement socio-économique Province de Kirundo	2.171.967,88	2.171.967,88	2.142.426,27	100%	98,6%
Programme Spécial de Réhabilitation pour Pays voisins du Rwanda	1.758.091,07	1.758.091,07	1.758.091,07	100%	100,00%
Programme de Réhabilitation du Burundi	43.151.397,26	43.001.658,69	42.419.957,62	99,7%	98,6%
Réhabilitation Sanitaire dans 5 Provinces	5.786.722,14	5.786.722,14	5.776.847,85	100%	99,8%
Appui à la Balance des paiements	11.920.000,00	11.920.000,00	11.920.000,00	100%	100%
Appui à l'Ordonnateur National du FED	1.822.671,85	1.822.671,85	1.820.311,72	100%	99,9%
Total cumulé	68.820.626,51	68.670.887,94	68.049.770,97	99,8%	99,1%
Allocation au titre du 8ème FED (hors Stabex) : 47 248 772,38 €					
Programmes	Total des engagements primaires (CF)	Montant total des contrats	Montant total des paiements	Taux réalisation Contrats/Convent. de Financ.	Taux réalisation Paiements/ Contrats
Appui au rapatriement volontaire des réfugiés burundais	25.000.000,00	25.000.000,00	22.500.000,00	100%	90%
Programme d'Allègement de la Dette et Appui aux Réformes Economiques	22.248.772,38	22.248.772,38	22.228.044,51	100%	100%
Total cumulé	47.248.772,38	47.248.772,38	44.728.044,51	100%	95%
Allocation au titre du 9ème FED : 262 921 985,06 €					
Programmes	Total des engagements primaires (CF)	Montant total des contrats	Montant total des paiements	Taux réalisation Contrats/Convent. de Financ.	Taux réalisation Paiements/ Contrats
Augmentation du plafond du Program. d'allègement de la dette (8ème FED)	4.520.000,00	4.520.000,00	4.520.000,00	100%	100%
Program.pluriannuel d'appui à la Réduction de la Pauvreté (Aide budgétaire)	41.873.333,00	41.286.150,00	41.162.908,92	99%	99,7%
Appui Budgétaire de Stabilisation Macroéconomique	32.680.000,00	32.290.221,00	30.124.072,52	99%	93,3%
Appui Transitoire au Secteur de la Santé Burundi	3.470.372,19	3.470.372,19	3.243.754,33	100%	93,5%
Aménagement et bitumage de la RN12 et Réhabilitation de la VUB	62.658.963,23	60.611.464,60	25.441.573,55	97%	42,0%
Support to the Peace Process in Burundi	13.949.316,64	13.949.316,64	13.949.316,64	100%	100%
Appui à la Bonne Gouvernance	19.750.000,00	10.980.712,10	5.743.985,80	56%	52,3%
Projet d'Appui et de Renforcement des Capacités des Acteurs non Etatiques	3.500.000,00	3.157.013,00	1.009.317,03	90%	32,0%
Programme Post-Conflict au Développement Rural	66.750.000,00	14.771.813,39	8.059.764,71	22%	54,6%
Projet de Développement dans la Santé au Burundi	7.870.000,00	4.940.874,42	1.456.739,97	63%	29,5%
Facilité de coopération technique	2.500.000,00	1.869.408,87	1.527.107,89	75%	81,7%
Appui à l'Ordonnateur National du FED	3.400.000,00	1.790.197,00	1.014.603,05	53%	56,7%
Total cumulé	262.921.985,06	193.637.543,21	137.253.144,41	74%	70,9%

Situation financière (en €) des 7ème, 8ème et 9ème FED au Burundi

Allocation au titre du 7ème FED (hors Stabex) : 68 820 626,51 €							
Programmes	Total des engagements primaires (CF)	Montant total des contrats 2007	Montant total des paiements 2007	Montant total des contrats	Montant total des paiements	Contrats 2008	Paiements 2008
Alimentation en eau potable dans la Province de Rutana	4.032.448,16	4.032.448,16	4.032.448,16	4.032.448,16	4.032.448,16	-	-
Développement socio-économique Province de Kirundo	2.171.967,88	2.171.967,88	2.142.426,27	2.171.967,88	2.142.426,27	-	-
Programme Spécial de Réhabilitation pour Pays voisins du Burundi	1.758.091,07	1.758.091,07	1.758.091,07	1.758.091,07	1.758.091,07	-	-
Programme de Réhabilitation du Burundi	43.151.397,26	43.001.658,69	42.419.957,62	43.001.658,69	42.419.957,62	-	-
Réhabilitation Sanitaire dans 5 Provinces	5.786.722,14	5.786.722,14	5.776.847,85	5.786.722,14	5.776.847,85	-	-
Appui à la Balance des paiements	11.920.000,00	11.920.000,00	11.920.000,00	11.920.000,00	11.920.000,00	-	-
Appui à l'Ordonnateur National du FED	1.822.671,85	1.822.671,85	1.820.311,72	1.822.671,85	1.820.311,72	-	-
Total cumulé	68.820.626,51	68.670.887,94	68.049.770,97	68.670.887,94	68.049.770,97	-	-
Allocation au titre du 8ème FED (hors Stabex) : 47 248 772,38 €							
Programmes	Total des engagements primaires (CF)	Montant total des contrats	Montant total des paiements	Montant total des contrats	Montant total des paiements	Contrats 2008	Paiements 2008
Appui au rapatriement volontaire des réfugiés burundais	25.000.000,00	25.000.000,00	22.500.000,00	25.000.000,00	22.500.000,00	-	-
Programme d'Allègement de la Dette et Appui aux Réformes	22.248.772,38	22.248.772,38	22.228.044,51	22.248.772,38	22.228.044,51	-	-
Total cumulé	47.248.772,38	47.248.772,38	44.728.044,51	47.248.772,38	44.728.044,51	-	-
Allocation au titre du 9ème FED : 262 921 985,06 €							
Programmes	Total des engagements primaires (CF)	Montant total des contrats 31/12/07	Montant total des paiements 31/12/07	Montant total des contrats 31/12/08	Montant total des paiements 31/12/08	Contrats 2008	Paiements 2008
Augmentation du plafond du Program. d'allègement de la dette	4.520.000,00	4.520.000,00	4.520.000,00	4.520.000,00	4.520.000,00	-	-
Program.pluriannuel d'appui à la Réduction de la Pauvreté	41.873.333,00	41.286.150,00	41.008.966,43	41.286.150,00	41.162.908,92	-	153.942,49
Appui Budgétaire de Stabilisation Macroéconomique	32.680.000,00	31.900.310,00	17.180.000,00	32.290.221,00	30.124.072,52	389.911,00	12.944.072,52
Appui Transitoire au Secteur de la Santé Burundi	3.470.372,19	3.470.372,19	3.267.422,80	3.470.372,19	3.243.754,33	-	23.668,47
Aménagement et bitumage de la RN12 et Réhabilitation de	62.658.963,23	60.106.454,60	8.124.168,63	60.611.464,60	25.441.573,55	505.010,00	17.317.404,92
Support to the Peace Process in Burundi	13.949.316,64	13.949.316,64	13.949.316,64	13.949.316,64	13.949.316,64	-	-
Appui à la Bonne Gouvernance	19.750.000,00	7.392.494,80	3.340.643,19	10.980.712,10	5.743.985,80	3.588.217,30	2.403.342,61
Projet d'Appui et de Renforcement des Capacités des Acteurs	3.500.000,00	1.546.370,00	279.234,15	3.157.013,00	1.009.317,03	1.610.643,00	730.082,88
Programme Post-Conflict au Développement Rural	66.750.000,00	14.166.000,00	6.707.752,65	14.771.813,39	8.059.764,71	605.813,39	1.352.012,06
Projet de Développement dans la Santé au Burundi	7.870.000,00	344.800,00	-	4.940.874,42	1.456.739,97	4.596.074,42	1.456.739,97
Facilité de coopération technique	2.500.000,00	1.719.494,87	1.318.787,07	1.869.408,87	1.527.107,89	149.914,00	208.320,82
Appui à l'Ordonnateur National du FED	3.400.000,00	955.539,00	436.946,08	1.790.197,00	1.014.603,05	834.658,00	577.656,97
Total cumulé	262.921.985,06	181.357.302,10	100.133.237,64	193.637.543,21	137.253.144,41	12.280.241,11	37.119.906,77
Water Facility							320.232,59

3.5. Contrats BI 2008 - CRIS

Domaine	Année c	Numéro de cor	Etat	Intitulé	Type Contrat	Date signature	Date échéance	Date signature	Date clôture	Contractant	Responsable	Référence de l'appel	Montant prévu	Payé	Solde
FOOD	2006	109708	En cours	Projet pilote d'appui aux initi	Subvention	30/01/2006	31/05/2008	28/01/2006		RESEAU BUR FOX	Stephan	EuropeAid/122-008/L/G/BI	191342	153073,4	38268,6
FOOD	2006	109716	En cours	Renforcement de la filière de	Subvention	2/10/2006	2/11/2008	28/01/2006		ASSOCIAZIOI FOX	Stephan	EuropeAid/122-008/L/G/BI	300000	298624,61	1375,39
FOOD	2006	109717	En cours	Appui aux Associations Pays	Subvention	22/02/2006	31/12/2007	15/02/2006		GRUPPO DI V FOX	Stephan	EuropeAid/122-008/L/G/BI	363145	289499,89	73645,11
FOOD	2006	109718	En cours	Sécurité Alimentaire et appu	Subvention	30/01/2006	30/04/2007	28/01/2006		SOLIDARITES FOX	Stephan	EuropeAid/122-008/L/G/BI	480000	458219,29	21780,71
FOOD	2006	109726	En cours	Programme de soutien à l'ér	Subvention	31/01/2006	6/01/2007	28/01/2006		ACTION GON FOX	Stephan	EuropeAid/122-008/L/G/BI	428400	407793,39	20426,61
FOOD	2006	109727	En cours	Projet d'encadrement des fe	Subvention	13/02/2006	14/02/2009	13/02/2006		ACTION SOCI FOX	Stephan	EuropeAid/122-008/L/G/BI	237000	189671	47329
FOOD	2007	142609	En cours	Amélioration de la situat	Subvention	9/06/2007	9/07/2009	8/07/2007		CRUZ ROJA E FOX	Stephan	EuropeAid/124-127/L/ACT	355468	129938,43	225529,47
FOOD	2007	142613	En cours	***Projet de multiplication des	Subvention	8/09/2007	11/10/2009	8/08/2007		CADRE ASSC FOX	Stephan	EuropeAid/124-127/L/ACT	155135	124108,05	31027,01
FOOD	2007	142668	En cours	***Appui à la sécurité aliment	Subvention	8/08/2007	8/09/2009	8/07/2007		RESEAU BUR FOX	Stephan	EuropeAid/124-127/L/ACT	208561	166849,07	41712,27
FOOD	2007	142670	En cours	***Projet d'appui à la sécurité	Subvention	22/08/2007	23/02/2009	8/06/2007		DEUTSCHE W FOX	Stephan	EuropeAid/124-127/L/ACT	480951	384761,2	96190,3
FOOD	2007	142671	En cours	***Projet durable pour la réha	Subvention	8/09/2007	8/10/2009	8/08/2007		ASSOCIAZIOI FOX	Stephan	EuropeAid/124-127/L/ACT	227755	182203	45551,46
FOOD	2007	143002	En cours	Projet de multiplication et de	Subvention	20/08/2007	21/02/2010	8/09/2007		ISTITUTO SIN FOX	Stephan	EuropeAid/124-127/L/ACT	390416	176733	214043,05
FOOD	2007	146461	En cours	Programme de sécurité alim	Subvention	12/06/2007	6/07/2010	28/11/2007		WORLD VISIC FOX	Stephan	EuropeAid/124-127/L/ACT	677710	254551	423159,13
DCI-FOOD	2008	169912	En cours	Valorisation Intégrée des Ma	Subvention	12/12/2008	3/01/2013	12/03/2008		ASSOCIAZIOI FOX	Stephan	EuropeAid/126-620/L/ACT	684216	147344	536871,75
DCI-FOOD	2008	169929	En cours	Appui à l'autonomisation et l	Subvention	12/03/2008	12/04/2011	25/11/2008		CARITAS INTI FOX	Stephan	EuropeAid/126-620/L/ACT	848866	355476	493390,28
DCI-FOOD	2008	169932	En cours	Projet d'amélioration de la s	Subvention	12/09/2008	12/10/2011	25/11/2008		ASSOCIAZIOI FOX	Stephan	EuropeAid/126-620/L/ACT	703825	254629	449195,84
DCI-FOOD	2008	169938	En cours	Projet de sécurité alimentair	Subvention	12/12/2008	13/12/2010	24/11/2008		THE FOOD AI FOX	Stephan	EuropeAid/126-620/L/ACT	952178	464663	487515
DCI-FOOD	2008	169943	En cours	Programme d'assistance pli	Subvention	17/12/2008	18/12/2011	12/03/2008		CATHOLIC RE FOX	Stephan	EuropeAid/126-620/L/ACT	1000000	283882	716118
DCI-FOOD	2008	170503	En cours	Projet d'intégration de l'envi	Subvention	28/11/2008	29/05/2011	28/11/2008		ACTION CEIN FOX	Stephan	EuropeAid/126-620/L/ACT	379640	106392	273248
DCI-FOOD	2008	171998	En cours	Appui à la sécurité alimentai	Subvention	16/12/2008	17/12/2011	15/12/2008		RESEAU BUR FOX	Stephan	EuropeAid/126-620/L/ACT	499346	176606	322740
DCI-FOOD	2008	172000	En cours	Projet de réhabilitation de la	Subvention	22/12/2008	23/12/2011	17/12/2008		ASSOCIAZIOI FOX	Stephan	EuropeAid/126-620/L/ACT	619646	249172	370474,05
													8.912.055		
ONG-PVD	2002	20025	En cours	READAPTATION DES PER	Subvention	1/06/2003	28/02/2006	23/12/2002		ASBL HANDIC MAHGOUB	Sr	EuropeAid/113-172/C/G/R	750000	675000	75000
ONG-PVD	2002	20058	En cours	PROJET POUR LA PROMO	Subvention	31/12/2002	30/06/2006	19/12/2002		VOLONTARIA MAHGOUB	Sr	EuropeAid/113-172/C/G/R	1330175	1329988,63	186,37
ONG-PVD	2003	62061	Annulé	SOUTIEN A LA REPRISE S	Subvention					ISTITUTO SIN VILLA CHACC	EuropeAid/114-795/C/G/TI		378939	0	378939
ONG-PVD	2003	62087	Annulé	LE DROIT POUR LA PAIX	Subvention					AVOCATS SA VILLA CHACC	EuropeAid/114-795/C/G/TI		653656	0	653656
ONG-PVD	2003	62156	Annulé	FORMATION ET SANTE	Subvention					ASSOCIAZIOI VILLA CHACC	EuropeAid/114-795/C/G/TI		614936	0	614936
ONG-PVD	2003	62159	Annulé	PROJET D'ENCADREMENT	Subvention					COMITATO DI VILLA CHACC	EuropeAid/114-795/C/G/TI		746001	0	746001
ONG-PVD	2003	62255	Annulé	CONTRIBUTION A L'AMEL	Subvention					ASSOCIAZIOI VILLA CHACC	EuropeAid/114-795/C/G/TI		596411	0	596411
ONG-PVD	2003	62267	Annulé	PROJET DE REINTEGRATI	Subvention					AGENCY FOR VILLA CHACC	EuropeAid/114-795/C/G/TI		750000	0	750000
ONG-PVD	2003	62300	Annulé	PROJET DE FORMATION E	Subvention					PUNTO DI FR VILLA CHACC	EuropeAid/114-795/C/G/TI		493275	0	493275
ONG-PVD	2004	62052	En cours	AGRANDISSEMENT ET EQ	Subvention	23/08/2004	5/01/2007	8/11/2004		ASSOCIAZIOI HOSTE Amau	EuropeAid/114-795/C/G/TI		342856	342856,4	0
ONG-PVD	2004	62307	En cours	PROGRAMA INTEGRAL DE	Subvention	8/11/2004	31/12/2008	8/02/2004		FUNDACION / CAVERT Pierr	EuropeAid/114-795/C/G/TI		632490	569241,48	63249,01
ONG-PVD	2005	113751	En cours	PROGRAMME DE RELANC	Subvention	30/12/2005	31/05/2009	14/12/2005		ASSOCIAZIOI FOX	Stephan	EuropeAid/119-730/C/G/TI	615000	490570,52	124429,48
ONG-PVD	2005	115039	En cours	Consolidation des actions de	Subvention	20/12/2005	28/02/2010	15/12/2005		ASBL HANDIC CAVERT Pierr	EuropeAid/119-730/C/G/TI		750000	600016,03	149983,97
ONG-PVD	2006	119471	En cours	Diversification des revenus e	Subvention	29/12/2006	3/01/2011	20/12/2006		CARITAS INTI FOX	Stephan	EuropeAid/122-438/C/ACT	748512	327254	421258
ONG-PVD	2007	134609	En cours	Intervention pour l'améliorat	Subvention	13/12/2007	14/12/2010	27/11/2007		FONDAZIONE CAVERT Pierr	EuropeAid/124-568/C/ACT		749500	231233,11	518266,89
ONG-PVD	2007	134645	En cours	Appui aux programmes de s	Subvention	12/10/2007	12/11/2009	30/11/2007		STICHTING C CAVERT Pierr	EuropeAid/124-568/C/ACT		750000	273959,03	476040,97
ONG-PVD	2007	135039	En cours	***Les Anges de Bujumbura.	Subvention	20/12/2007	21/12/2010	30/11/2007		VOLONTARIA CAVERT Pierr	EuropeAid/124-568/C/ACT		692004	249757,26	442246,52
ONG-PVD	2007	135105	En cours	Increase Access to Drinking	Subvention	12/04/2007	2/01/2011	26/11/2007		CHRISTIAN O NIYOGUSAB	EuropeAid/124-568/C/ACT		679279	196027,36	483252,32
ONG-PVD	2007	135363	En cours	Renforcement des capacités	Subvention	12/04/2007	1/01/2010	11/02/2007		ASSOCIAZIOI FOX	Stephan	EuropeAid/124-568/C/ACT	294442	167863,49	126578,51
DCI-NSAPVD	2008	149224	En cours	Ensemble pour agir en favel	Subvention	16/12/2008	1/01/2012	15/12/2008		ASBL HANDIC CAVERT Pierr	EuropeAid/126-342/C/ACT		915000	310382	604618
DCI-NSAPVD	2008	149270	En cours	Développement des ressour	Subvention	23/12/2008	24/12/2011	15/12/2008		CROIX ROUG CAVERT Pierr	EuropeAid/126-342/C/ACT		682079	0	682079
DCI-NSAPVD	2008	149352	En cours	Appui aux programmes de s	Subvention	18/12/2008	1/01/2011	17/12/2008		STICHTING C CAVERT Pierr	EuropeAid/126-342/C/ACT		899890	340559	559420,75
													8.408.286		
DDH	2002	66821	En cours	Pilot Programme to support	Subvention		11/01/2006			AGENCY FOR PIERLOZ San	EuropeAid/1-///		659710	628163,56	31546,44
DDH	2003	60855	En cours	B7-701/2002/3039 Observat	Subvention	28/05/2003	4/01/2006	29/04/2003		UNITED NATI MAHGOUB	Sr	EuropeAid/1-///	522925	470625	52300
DDH	2003	61802	En cours	B7-701/2003/215 - DEVELO	Subvention	30/12/2003	9/06/2007	26/12/2003		STICHTING C MAHGOUB	Sr	EuropeAid/114-334/C/G/TI	980000	882000	98000
DDH	2003	63986	En cours	B7-701/2003/403 OBSERVA	Subvention	23/10/2003	31/03/2006	10/10/2003	29/10/2007	LIGUE BURUJ HOSTE Amau	EuropeAid/114-334/C/G/TI		283594	283594	0
DDH	2005	88397	En cours	Renforcement des capacités	Subvention	31/12/2005	17/02/2009	14/12/2005		ASSOCIAZIOI CAVERT Pierr	EuropeAid/119-508/C/G/R		376571	300230,96	76340,04
DDH	2005	88690	En cours	Programme d'appui à la justi	Subvention	13/12/2005	2/01/2008	12/12/2005		RON JUSTICE MAHGOUB	Sr	EuropeAid/119-508/C/G/R	952043	952041,12	1,88
DDH	2005	89456	En cours	PROJET DE RENFORCEMI	Subvention	16/12/2005	28/04/2008	14/12/2005		FORUM POUF CAVERT Pierr	EuropeAid/119-508/C/G/R		165836	132703	33133
DDH	2005	112776	En cours	Observation du processus d	Subvention	14/12/2005	15/12/2007	12/11/2005		OBSERVATOI MAHGOUB	Sr	EuropeAid/121-972/L/G/BI	29800	28702,1	1097,9
DDH	2005	112891	En cours	L'émergence du droit à un p	Subvention	13/12/2005	31/12/2008	12/11/2005		AVOCATS SA MAHGOUB	Sr	EuropeAid/119-511/C/G/TI	920000	736000	184000
DDH	2005	113167	En cours	Promotion des droits de l'ho	Subvention	15/12/2005	16/12/2006	13/12/2005		DIOCESE D'U MAHGOUB	Sr	EuropeAid/121-972/L/G/BI	86729,04	71990,97	14738,07
DDH	2005	113260	En cours	ACTION CITOYENNE POUJ	Subvention	13/12/2005	8/01/2007	12/12/2005		ASSOCIAZIOI CAVERT Pierr	EuropeAid/121-972/L/G/BI		23296	14644,51	8651,49
DDH	2005	113292	En cours	Création d'un observatoire d	Subvention	13/12/2005	14/12/2006	12/12/2005		OEUVRE HUM MAHGOUB	Sr	EuropeAid/121-972/L/G/BI	28722	24973,62	3748,38
DDH	2005	113296	En cours	Projet de promotion et de se	Subvention	15/12/2005	2/01/2007	13/12/2005		MENYA MEDI MAHGOUB	Sr	EuropeAid/121-972/L/G/BI	46110	45577,79	532,21
DDH	2006	117689	En cours	Promotion de la liberté d'exp	Subvention	29/12/2006	6/01/2011	20/10/2006		SEARCH FOR CAVERT Pierr	EuropeAid/122-581/C/ACT		707575	328131	379444,16
DDH	2006	117739	En cours	Projet pour l'instauration et l	Subvention	18/12/2006	2/07/2009	14/12/2006		ISTITUTO SIN MAHGOUB	Sr	EuropeAid/122-581/C/ACT	403198	322559	80639,09
DDH	2006	118142	En cours	Prévenir la pratique de la tor	Subvention	20/12/2006	1/01/2010	20/12/2006		AVOCATS SA MAHGOUB	Sr	EuropeAid/122-582/C/ACT	996000	377664	618336
DDH	2006	126131	En cours	Promotion de l'éducation p	Subvention	21/12/2006	2/01/2009	14/12/2006		OEUVRES DC CAVERT Pierr	EuropeAid/123-407/L/ACT		75000	60001	14999
DDH	2006	126213	En cours	Développement de l'observe	Subvention	18/12/2006	19/12/2007	14/12/2006		OEUVRE HUM CAVERT Pierr	EuropeAid/123-407/L/ACT		48239	38591	9648
DDH	2006	126223	Annulé	Duhinduke mugendo - Chan	Subvention		30/04/2008			AFRICAN STF HOSTE Amau	EuropeAid/123-407/L/ACT	47221,8		0	47221,8
DDH	2006	126294	En cours	Campagne radiophonique p	Subvention	18/12/2006	19/12/2007	14/12/2006		RADIO CULTI CAVERT Pierr	EuropeAid/123-407/L/ACT				